



Assurance | Placements | Assurance collective

Fonds de placement garanti de l'Équitable^{MC}

Aperçu des fonds





Gestion de placement prudente offrant des rendements constants et concurrentiels

L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada est une compagnie d'assurance vie mutuelle indépendante qui offre aux Canadiens des services financiers et une protection financière depuis 1920. L'Équitable^{MD} offre une vaste gamme de fonds distincts conçus pour la protection et la croissance de l'actif tout en procurant aux investisseurs à long terme les solutions financières nécessaires pour atteindre leurs objectifs. L'engagement de la Compagnie au respect soutenu des lignes directrices rigoureuses en matière de placement et à la prudence relativement au contrôle des risques fait partie intégrante de sa promesse d'être une source sûre de placements, en fournissant à sa clientèle des rendements constants et concurrentiels.

Qualité et rendement

L'Équitable a fait équipe avec des sociétés de gestion de placements dignes de confiance qui ont été soigneusement sélectionnées et qui comptent parmi les plus performantes de l'industrie. Votre portefeuille peut donc bénéficier des connaissances et de l'expertise de certains des grands penseurs financiers les plus respectés au monde. Ces alliances ont été choisies en fonction de leur approche disciplinée en matière de placement et d'un passé immuable qui témoigne d'excellents rendements de ses placements. En collaborant avec nos partenaires, nous sommes en mesure de nous appuyer sur les forces de chacune des organisations et de vous fournir « la crème de la crème » en matière de constitution de portefeuille sûr et à haut rendement.

Diversification globale

Grâce à l'Équitable et à ses alliances relatives à la gestion de placement, une sélection exhaustive de fonds distincts vous est offerte pour vous permettre de diversifier votre actif tout en maintenant votre tranquillité d'esprit et votre tolérance au risque. Une vaste gamme de produits facilite la diversité équilibrée de votre portefeuille, non seulement au point de vue géographique, mais aussi selon le style de gestion et la catégorie d'actif.

Les renseignements que renferme l'Aperçu des fonds sont exacts et conformes aux exigences des lignes directrices pertinentes inhérentes aux contrats individuels à capital variable à compter de la date à laquelle ces renseignements ont été compilés. Si toutefois les renseignements indiqués ci-dessus comportent une erreur, l'Équitable prendra les mesures raisonnables pour rectifier cette erreur, mais la souscriptrice ou le souscripteur n'aura pas droit à un rendement précis au titre de ce contrat.

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques de la ou du titulaire du contrat, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

Table des matières

Fonds de revenu fixe

FNB indiciel d'obligations totales canadiennes Vanguard de l'Équitable.....	8
Fonds américain à rendement élevé Franklin Brandywine de l'Équitable.....	17
Fonds d'obligations canadiennes de base plus Franklin de l'Équitable	55
Fonds d'obligations de l'Équitable.....	57
Fonds du marché monétaire de l'Équitable	59
Fonds mondial d'obligations Invesco de l'Équitable	83

Fonds équilibrés

Fonds canadien de revenu mensuel et de croissance Franklin de l'Équitable.....	19
Fonds de croissance de l'Équitable.....	35
Fonds de rendement stratégique américain Dynamique de l'Équitable	37
Fonds de revenu amélioré Canoe de l'Équitable.....	39
Fonds de revenu de dividendes Franklin ClearBridge de l'Équitable.....	43
Fonds de revenu de l'Équitable.....	45
Fonds de revenu mensuel PH&N de l'Équitable	49
Fonds équilibré de l'Équitable.....	61
Fonds équilibré PH&N de l'Équitable.....	63
Fonds Fidelity ^{MD} Actions mondiales+ Équilibre de l'Équitable	67
Fonds Fidelity ^{MD} Leadership climatique de l'Équitable – Équilibre	75
Fonds Fidelity ^{MD} Revenu élevé tactique de l'Équitable.....	77
Fonds Valeur équilibré Dynamique de l'Équitable.....	85
Portefeuille de FNB équilibré Franklin de l'Équitable.....	107
Portefeuille de répartition d'actifs Canoe de l'Équitable.....	109
Portefeuille FNB de croissance Franklin de l'Équitable.....	111
Portefeuille FNB de revenu prudent Franklin de l'Équitable	113

Fonds d'actions canadiennes

FNB indiciel Canada Vanguard de l'Équitable.....	6
Fonds d'actions canadiennes Fiera de l'Équitable	23
Fonds d'actions canadiennes Franklin ClearBridge de l'Équitable	25
Fonds d'actions productives de revenus Dynamique de l'Équitable.....	33
Fonds de sociétés canadiennes à petite capitalisation Franklin ClearBridge de l'Équitable.....	51
Fonds Fidelity ^{MD} Dividendes de l'Équitable.....	69
Fonds Fidelity ^{MD} Situations spéciales de l'Équitable.....	79
Invesco S&P/TSX 60 Equal Weight Index ETF de l'Équitable.....	99
Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF de l'Équitable	102
Portefeuille d'actions Canoe de l'Équitable.....	105

Fonds d'actions américaines

FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable	14
Fonds d'actions américaines Brandes de l'Équitable	21
Fonds Fidelity ^{MD} Actions américaines de l'Équitable – Ciblé.....	65
Invesco ESG NASDAQ 100 Index ETF de l'Équitable.....	87
Invesco ESG S&P 500 Index ETF de l'Équitable.....	90
Invesco NASDAQ 100 Index ETF de l'Équitable.....	93
Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF de l'Équitable	96

Fonds d'actions étrangères

FNB indiciel marchés développés toutes capitalisations hors Amérique du Nord Vanguard de l'Équitable.....	10
FNB indiciel mondial toutes capitalisations hors Canada Vanguard de l'Équitable	12
Fonds d'actions de l'Équitable.....	27
Fonds d'actions mondiales Brandes de l'Équitable.....	31
Fonds d'actions internationales Brandes de l'Équitable.....	29
Fonds de revenu d'actions mondiales Advantage Invesco de l'Équitable	41
Fonds de revenu d'infrastructures mondiales Franklin ClearBridge de l'Équitable	47
Fonds de sociétés mondiales Invesco de l'Équitable.....	53
Fonds Fidelity ^{MD} Innovations mondiales de l'Équitable.....	71
Fonds Fidelity ^{MD} Leadership climatique de l'Équitable.....	73
Fonds immobilier mondial Dynamique de l'Équitable.....	81

Liste des fonds en ordre alphabétique

FNB indiciel Canada Vanguard de l'Équitable.....	6
FNB indiciel d'obligations totales canadiennes Vanguard de l'Équitable.....	8
FNB indiciel marchés développés toutes capitalisations hors Amérique du Nord Vanguard de l'Équitable...	10
FNB indiciel mondial toutes capitalisations hors Canada Vanguard de l'Équitable	12
FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable	14
Fonds américain à rendement élevé Franklin Brandywine de l'Équitable.....	17
Fonds canadien de revenu mensuel et de croissance Franklin de l'Équitable	19
Fonds d'actions américaines Brandes de l'Équitable	21
Fonds d'actions canadiennes Fiera de l'Équitable	23
Fonds d'actions canadiennes Franklin ClearBridge de l'Équitable	25
Fonds d'actions de l'Équitable.....	27
Fonds d'actions internationales Brandes de l'Équitable.....	29
Fonds d'actions mondiales Brandes de l'Équitable.....	31
Fonds d'actions productives de revenus Dynamique de l'Équitable.....	33
Fonds de croissance de l'Équitable	35
Fonds de rendement stratégique américain Dynamique de l'Équitable	37
Fonds de revenu amélioré Canoe de l'Équitable.....	39
Fonds de revenu d'actions mondiales Advantage Invesco de l'Équitable	41
Fonds de revenu de dividendes Franklin ClearBridge de l'Équitable.....	43
Fonds de revenu de l'Équitable.....	45
Fonds de revenu d'infrastructures mondiales Franklin ClearBridge de l'Équitable	47
Fonds de revenu mensuel PH&N de l'Équitable	49
Fonds de sociétés canadiennes à petite capitalisation Franklin ClearBridge de l'Équitable.....	51
Fonds de sociétés mondiales Invesco de l'Équitable.....	53
Fonds d'obligations canadiennes de base plus Franklin de l'Équitable	55
Fonds d'obligations de l'Équitable.....	57
Fonds du marché monétaire de l'Équitable	59
Fonds équilibré de l'Équitable.....	61
Fonds équilibré PH&N de l'Équitable.....	63
Fonds Fidelity ^{MD} Actions américaines de l'Équitable - Ciblé.....	65
Fonds Fidelity ^{MD} Actions mondiales+ Équilibre de l'Équitable	67
Fonds Fidelity ^{MD} Dividendes de l'Équitable.....	69
Fonds Fidelity ^{MD} Innovations mondiales de l'Équitable.....	71
Fonds Fidelity ^{MD} Leadership climatique de l'Équitable.....	73
Fonds Fidelity ^{MD} Leadership climatique de l'Équitable – Équilibre	75
Fonds Fidelity ^{MD} Revenu élevé tactique de l'Équitable.....	77
Fonds Fidelity ^{MD} Situations spéciales de l'Équitable	79
Fonds immobilier mondial Dynamique de l'Équitable.....	81
Fonds mondial d'obligations Invesco de l'Équitable.....	83
Fonds Valeur équilibré Dynamique de l'Équitable.....	85
Invesco ESG NASDAQ 100 Index ETF de l'Équitable.....	87
Invesco ESG S&P 500 Index ETF de l'Équitable.....	90
Invesco NASDAQ 100 Index ETF de l'Équitable.....	93
Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF de l'Équitable	96
Invesco S&P/TSX 60 Equal Weight Index ETF de l'Équitable.....	99
Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF de l'Équitable	102
Portefeuille d'actions Canoe de l'Équitable.....	105
Portefeuille de FNB équilibré Franklin de l'Équitable.....	107
Portefeuille de répartition d'actifs Canoe de l'Équitable.....	109
Portefeuille FNB de croissance Franklin de l'Équitable.....	111
Portefeuille FNB de revenu prudent Franklin de l'Équitable	113

Faits saillants

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Actions canadiennes
Valeur totale :	s.o.	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,00 %
Valeur unitaire de l'actif net :	s.o.	Géré par :	Placements Vanguard Canada Inc.
Nombre d'unités en circulation :	s.o.	Taux de rotation du portefeuille :	s.o.
		Placement minimal :	25,00 \$

Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession**

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du FNB indiciel FTSE Canada Vanguard ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du FNB sous-jacent est de reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement d'un indice général de titres de capitaux propres canadiens qui mesure le rendement du placement dans des titres de sociétés ouvertes sur le marché canadien.

Dix principaux placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié aux indices, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent une plus-value du capital à long terme
- désirent investir dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes à grande capitalisation
- peuvent tolérer les fluctuations du marché boursier

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	1,67 %	0,18 %	2,00 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	1,67 %	0,18 %	2,00 %	0,55 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindivuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Revenu fixe canadien
Valeur totale :	s.o.	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,14 %
Valeur unitaire de l'actif net :	s.o.	Géré par :	Placements Vanguard Canada Inc.
Nombre d'unités en circulation :	s.o.	Taux de rotation du portefeuille :	s.o.
		Placement minimal :	25,00 \$

Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection**

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du FNB indiciel d'obligations totales canadiennes Vanguard ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du FNB sous-jacent est de reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement d'un indice général obligataire canadien. Il investit principalement dans des titres à revenu fixe de qualité supérieure émis au Canada et négociés sur les marchés publics.

Dix principaux placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié au crédit, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux indices, risque lié aux taux d'intérêt, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent une plus-value du capital à long terme
- désirent investir dans des titres à revenu fixe de qualité supérieure émis au Canada
- recherchent un revenu courant modéré et une qualité de crédit élevée

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	1,67 %	0,09 %	2,14 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	1,67 %	0,09 %	2,14 %	0,25 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	1,67 %	0,09 %	2,14 %	0,50 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Actions internationales
Valeur totale :	s.o.	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,50 %
Valeur unitaire de l'actif net :	s.o.	Géré par :	Placements Vanguard Canada Inc.
Nombre d'unités en circulation :	s.o.	Taux de rotation du portefeuille :	s.o.
		Placement minimal :	25,00 \$

Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection**

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du FNB indiciel FTSE marchés développés toutes capitalisations hors Amérique du Nord Vanguard ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du FNB sous-jacent est de reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement d'un indice de titres de capitaux propres mondiaux qui met l'accent sur l'exposition aux marchés développés, à l'exclusion des États-Unis. Il investit directement ou indirectement principalement dans des actions de sociétés à grande, à moyenne et à petite capitalisation situées sur des marchés développés, à l'exclusion des États-Unis.

Dix principaux placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	--------------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque de change et de couverture de change, risque lié aux indices, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent une plus-value du capital à long terme
- désirent investir dans des sociétés à petite, à moyenne et à grande capitalisation situées dans des marchés développés et émergents, à l'exclusion des États-Unis et du Canada
- peuvent tolérer les fluctuations du marché boursier

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	1,97 %	0,13 %	2,50 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	1,97 %	0,13 %	2,50 %	0,45 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	1,97 %	0,13 %	2,50 %	0,70 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindivuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Actions mondiales
Valeur totale :	s.o.	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,50 %
Valeur unitaire de l'actif net :	s.o.	Géré par :	Placements Vanguard Canada Inc.
Nombre d'unités en circulation :	s.o.	Taux de rotation du portefeuille :	s.o.
		Placement minimal :	25,00 \$

Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession**

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du FNB indiciel FTSE mondial toutes capitalisations hors Canada Vanguard ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

Dix principaux placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque de change et de couverture de change, risque lié aux marchés émergents, risque lié aux placements étrangers, risque lié aux indices, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent une plus-value du capital à long terme
- désirent investir dans des sociétés à petite, à moyenne et à grande capitalisation situées dans des marchés développés et émergents, à l'exclusion du Canada
- peuvent tolérer les fluctuations du marché boursier

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	1,92 %	0,18 %	2,50 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	1,92 %	0,18 %	2,50 %	0,45 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Actions américaines
Valeur totale :	s.o.	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,34 %
Valeur unitaire de l'actif net :	s.o.	Géré par :	Placements Vanguard Canada Inc.
Nombre d'unités en circulation :	s.o.	Taux de rotation du portefeuille :	s.o.
		Placement minimal :	25,00 \$

Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection**

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du FNB indiciel S&P 500 Vanguard ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du FNB sous-jacent est de reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement d'un indice général de titres de capitaux propres américains qui mesure les rendements sur le placement de actions des sociétés américaines à grande capitalisation. Il investit principalement, directement ou indirectement, dans des actions de sociétés américaines.

Dix principaux placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	--------------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque de change et de couverture de change, risque lié aux indices, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent une plus-value du capital à long terme
- désirent inclure dans leur portefeuille des titres de capitaux propres de sociétés américaines à grande capitalisation
- peuvent tolérer les fluctuations du marché boursier

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	1,89 %	0,18 %	2,34 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	1,89 %	0,18 %	2,34 %	0,55 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	1,89 %	0,18 %	2,34 %	0,70 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

L'indice S&P 500 est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC (« SPDJI ») et S&P Global ou de ses sociétés affiliées et est concédé sous licence aux fins d'utilisation par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Standard & Poor's^{MD} et S&P^{MD} sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P ») et Dow Jones^{MD} est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »). Les marques de commerce ont été concédées à SPDJI et concédées en sous-licence aux fins de certaines utilisations par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Le FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable n'est pas parrainé, endossé, vendu ou promu par SPDJI, Dow Jones, S&P, l'une de ses sociétés affiliées respectives (collectivement « S&P Dow Jones Indices ») ou S&P Global ou ses sociétés affiliées. Ni S&P Dow Jones Indices ni S&P Global ou ses sociétés affiliées ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires du FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable ou aux membres du public concernant l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans le FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable en particulier ou concernant la capacité de l'indice S&P 500 de suivre le rendement général du marché boursier. Le seul lien entre S&P Dow Jones Indices [et S&P Global ou ses sociétés affiliées] et L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada en ce qui concerne l'indice S&P 500 est l'octroi d'une licence à l'égard de l'indice et de certaines marques de commerce, marques de service ou appellations commerciales de S&P Dow Jones Indices ou de ses concédants de licence de tiers. L'indice S&P 500 est déterminé, composé et calculé par S&P Dow Jones Indices ou S&P Global ou ses sociétés affiliées sans égard à L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada ou au FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable. S&P Dow Jones Indices et S&P Global ou ses sociétés affiliées ne sont pas tenues de prendre en considération les besoins de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada ou des propriétaires du FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable dans la détermination, la composition ou le calcul de l'indice S&P 500. Ni S&P Dow Jones Indices ni S&P Global ou ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité quant à la détermination des prix et de la quantité du FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable ou du calendrier d'émission ou des ventes du FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable ni à la détermination ou au calcul de l'équation par laquelle le FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable doit être converti en espèces ou racheté, le cas échéant. S&P Dow Jones Indices et S&P Global ou ses sociétés affiliées n'ont aucune obligation relativement à l'administration, à la commercialisation ou à la négociation du FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable. Il n'y a aucune garantie que les produits de placement qui reposent sur l'indice S&P 500 suivront le rendement de l'indice avec exactitude ou génèrent des rendements de placements positifs. S&P Dow Jones Indices LLC n'est pas un conseiller en placement. L'inclusion d'un titre dans un indice ne constitue pas une recommandation d'achat, de vente ou de conservation d'un tel titre de la part de S&P Dow Jones Indices et ne doit pas être considérée comme un conseil en placement. NI S&P DOW JONES INDICES NI S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE GARANTISSENT LA PERTINENCE, L'EXACTITUDE, L'OPPORTUNITÉ ET L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE S&P 500 OU TOUTE DONNÉE LIÉE À CET ÉGARD OU TOUTE COMMUNICATION, NOTAMMENT TOUTE COMMUNICATION ORALE OU ÉCRITE (Y COMPRIS LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES) À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES ET S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SERONT PAS ASSUJETTES À DES DOMMAGES OU RESPONSABILITÉS POUR TOUTE ERREUR, TOUTE OMISSION OU TOUT RETARD À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES ET S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU À L'ADAPTATION À UN USAGE EN PARTICULIER OU DES RÉSULTATS À OBTENIR PAR L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA, PROPRIÉTAIRES DU FNB INDICIEL S&P 500 VANGUARD DE L'ÉQUITABLE OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DE L'UTILISATION DE L'INDICE S&P 500 OU EN CE QUI CONCERNE TOUTE DONNÉE À CET ÉGARD. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, S&P DOW JONES INDICES OU S&P GLOBAL ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUES RESPONSABLES DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, ACCESSOIRE, CONSÉCUTIF, PUNITIF OU INDIRECT, MÊME SI ELLES AVAIENT ÉTÉ AVISÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, QU'ELLE SOIT NOTAMMENT EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTEUELLE OU DE RESPONSABILITÉ SANS FAUTE. AUCUN TIERS N'EST BÉNÉFICIAIRE DE QUELQUE ENTENTE OU ARRANGEMENT ENTRE S&P DOW JONES INDICES ET L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA, AUTRE QUE LES CONCÉDANTS DE LICENCE DE TIERS DE S&P DOW JONES INDICES.

Faits saillants

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Revenu fixe à rendement élevé
Valeur totale :	s.o.	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,45 %
Valeur unitaire de l'actif net :	s.o.	Géré par :	Société de placements Franklin Templeton
Nombre d'unités en circulation :	s.o.	Taux de rotation du portefeuille :	s.o.
		Placement minimal :	25,00 \$

Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection**

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds américain à rendement élevé Franklin Brandywine ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est d'obtenir un revenu courant élevé et une certaine plus-value du capital à long terme en investissant surtout dans des titres de créance à rendement élevé et à faible note émis aux États-Unis et partout dans le monde.

Dix principaux placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	-----------------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un fonds d'obligations de sociétés qui investit principalement dans des titres étrangers
- recherchent un revenu courant élevé et des gains en capital dans une certaine mesure
- investissent à moyen terme ou à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,16 %	0,09 %	2,45 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,16 %	0,09 %	2,45 %	0,25 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,16 %	0,09 %	2,45 %	0,50 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 30 juin 2025)

Date de création du fonds : septembre 2013
Valeur totale : 23 210 337 \$
Valeur unitaire de l'actif net : 12,00 \$
Nombre d'unités en circulation : 1 934 840

Catégorie d'actif : Équilibrés canadiens neutres
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,71 %
Géré par : Société de placements Franklin Templeton
Taux de rotation du portefeuille : 26,73 %
Placement minimal : 25,00 \$

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds canadien de revenu mensuel et de croissance Franklin ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est d'obtenir un équilibre entre le revenu et l'appréciation du capital en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'actions canadiennes, américaines et mondiales produisant un revenu, d'autres titres de participation et de titres à revenu fixe.

Dix principaux placements (au 30 juin 2025)

1. Banque Royale du Canada
2. Banque Royale du Canada 2,60 % 02-jul-2025
3. Banque Toronto-Dominion
4. Banque de Montréal
5. Cie des chemins de fer nationaux du Canada
6. JPMorgan Chase & Co
7. Microsoft Corp
8. Canadian Utilities Ltd
9. Province de l'Ontario 3,75 % 02-jun-2032
10. Groupe TMX Ltée

Nombre total de placements : 268 titres.

Les 10 principaux placements représentent 16,63 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

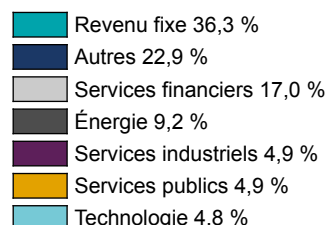
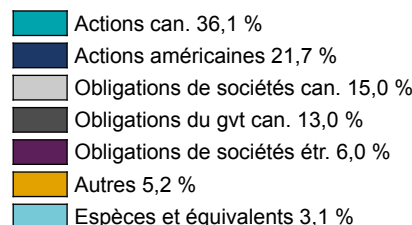
La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 30 juin 2025)



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

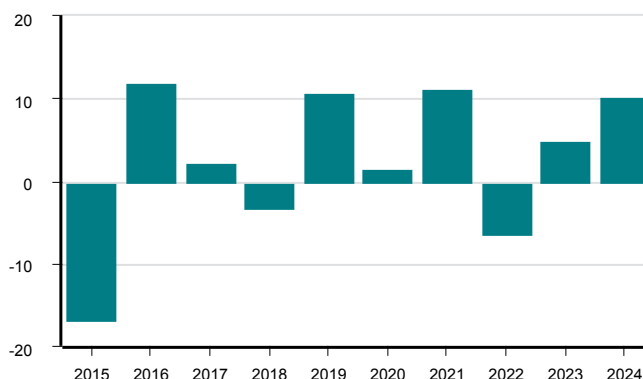
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans détient maintenant 1 343,92 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 3,00 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Depuis les 10 dernières années, on remarque 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a diminué sur une période de 10 ans.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un portefeuille comportant des avoirs de base composés de fonds équilibrés canadiens
- sont prêts à accepter un degré de risque faible
- cherchent à maintenir leur placement à moyen terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,37 %	0,10 %	2,71 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,37 %	0,10 %	2,71 %	0,25 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,37 %	0,10 %	2,71 %	0,55 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindivuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Actions américaines
Valeur totale :	s.o.	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,70 %
Valeur unitaire de l'actif net :	s.o.	Géré par :	Les Associés en Placement Brandes et Cie
Nombre d'unités en circulation :	s.o.	Taux de rotation du portefeuille :	s.o.
		Placement minimal :	25,00 \$

 Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession**
Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds d'actions américaines Brandes ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds distinct est de faire croître le capital à long terme en investissant principalement dans des actions d'émetteurs américains à grande capitalisation.

Dix principaux placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	--------------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la concentration, risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié à la cybersécurité, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux placements étrangers, risque lié aux placements étrangers, risque lié à l'émetteur, risque lié aux opérations importantes, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié aux prêts de titres, aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- souhaitent investir à long terme
- souhaitent ajouter à leur portefeuille le potentiel de plus-value de sociétés américaines

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,28 %	0,20 %	2,70 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,28 %	0,20 %	2,70 %	0,60 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindivuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Actions canadiennes
Valeur totale :	s.o.	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,80 %
Valeur unitaire de l'actif net :	s.o.	Géré par :	Corporation Fiera Capital
Nombre d'unités en circulation :	s.o.	Taux de rotation du portefeuille :	s.o.
		Placement minimal :	25,00 \$

Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection**

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds d'actions canadiennes Fiera ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est d'investir sur le long terme (et non à seulement négocier des titres) dans des entreprises rentables, bien établies, qui présentent des caractéristiques défensives et un bon potentiel de rendement sur notre investissement.

Dix principaux placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié aux produits de base, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- envisagent de conserver leur investissement à moyen et long terme
- recherchent des titres canadiens dans leur portefeuille

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,41 %	0,13 %	2,80 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,41 %	0,13 %	2,80 %	0,45 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,41 %	0,13 %	2,80 %	0,70 %
Autres frais		Ce que vous payez				
Frais de négociation à court terme		2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.				

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 30 juin 2025)

Date de création du fonds : septembre 2013
 Valeur totale : 70 129 967 \$
 Valeur unitaire de l'actif net : 21,96 \$
 Nombre d'unités en circulation : 3 193 096

Catégorie d'actif : Actions canadiennes
 Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,80 %
 Géré par : Société de placements Franklin Templeton
 Taux de rotation du portefeuille : 7,45 %
 Placement minimal : 25,00 \$

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds d'actions canadiennes Franklin ClearBridge ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est d'obtenir une appréciation du capital à long terme en investissant surtout dans un portefeuille diversifié composé d'actions de sociétés canadiennes de moyenne à grande capitalisation.

Dix principaux placements (au 30 juin 2025)

1. Banque Toronto-Dominion
2. Banque Royale du Canada
3. Banque de Montréal
4. Brookfield Corp
5. Cie des chemins de fer nationaux du Canada
6. Canadian Pacific Kansas City Ltd
7. Banque Scotia
8. Alimentation Couche-Tard Inc
9. Franco-Nevada Corp
10. Shopify Inc

Nombre total de placements : 56 titres.

Les 10 principaux placements représentent 38,95 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

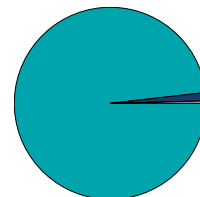
Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié aux produits de base, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

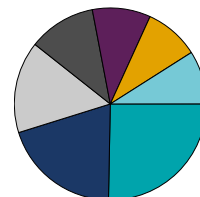
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 30 juin 2025)

Actions can. 98,2 %
 Espèces et équivalents 1,4 %
 Unités de fiducies de revenu 0,4 %



Services financiers 25,3 %
 Autres 19,9 %
 Énergie 15,5 %
 Services industriels 11,3 %
 Services aux consommateurs 9,8 %
 Matériaux de base 9,2 %
 Technologie 9,0 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

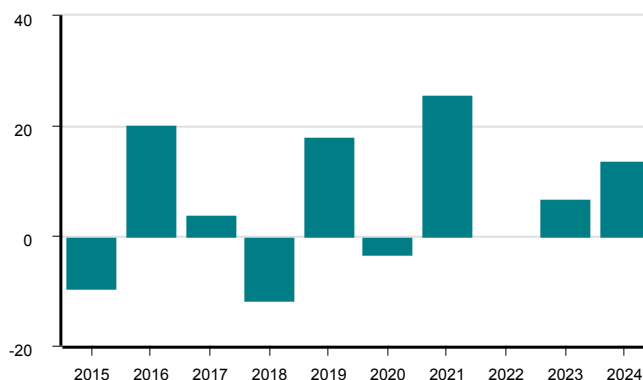
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans détient maintenant 1 918,07 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 6,73 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Depuis les 10 dernières années, on remarque 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a diminué sur une période de 10 ans.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un fonds d'actions essentielles canadiennes
- sont prêts à accepter un degré de risque de faible à moyen
- cherchent à maintenir leur placement de moyen à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,44 %	0,12 %	2,80 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,44 %	0,12 %	2,80 %	0,30 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,44 %	0,12 %	2,80 %	0,90 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Actions mondiales
Valeur totale :	s.o.	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,40 %
Valeur unitaire de l'actif net :	s.o.	Géré par :	L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada
Nombre d'unités en circulation :	s.o.	Taux de rotation du portefeuille :	s.o.
		Placement minimal :	25,00 \$

Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession**

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans un portefeuille diversifié de titres de participation sur les marchés boursiers mondiaux développés.

Dix principaux placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	--------------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque de change et de couverture de change, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux placements étrangers, risque lié aux indices, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié aux prêts de titres, aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent une appréciation du capital à long terme
- sont à l'aise avec la volatilité des marchés boursiers
- souhaitent compléter un portefeuille équilibré avec une composante actions mondiales axée sur la croissance

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	1,90 %	0,18 %	2,40 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	1,90 %	0,18 %	2,40 %	0,55 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindivuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Actions internationales
Valeur totale :	s.o.	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,85 %
Valeur unitaire de l'actif net :	s.o.	Géré par :	Les Associés en Placement Brandes et Cie
Nombre d'unités en circulation :	s.o.	Taux de rotation du portefeuille :	s.o.
		Placement minimal :	25,00 \$

Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession**

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds d'actions internationales Brandes ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds distinct est de faire croître le capital à long terme en investissant principalement dans des actions d'émetteurs à grande capitalisation non canadiens et non américains.

Dix principaux placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la concentration, risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié à la cybersécurité, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux marchés émergents, risque lié aux placements étrangers, risque lié aux placements étrangers, risque lié à l'émetteur, risque lié aux opérations importantes, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié aux prêts de titres, aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- souhaitent investir à long terme
- souhaitent ajouter à leur portefeuille le potentiel d'une plus-value en capital d'entreprises non canadiennes et non américaines

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,44 %	0,18 %	2,85 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,44 %	0,18 %	2,85 %	0,55 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindivuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Actions mondiales
Valeur totale :	s.o.	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,85 %
Valeur unitaire de l'actif net :	s.o.	Géré par :	Les Associés en Placement Brandes et Cie
Nombre d'unités en circulation :	s.o.	Taux de rotation du portefeuille :	s.o.
		Placement minimal :	25,00 \$

 Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession**
Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds d'actions globales Brandes ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds distinct est de réaliser une plus-value en capital à long terme, en investissant principalement dans des titres de participation de grands émetteurs canadiens et étrangers.

Dix principaux placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	--------------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la concentration, risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié à la cybersécurité, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux marchés émergents, risque lié aux placements étrangers, risque lié à l'émetteur, risque lié aux opérations importantes, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié aux prêts de titres, aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- souhaitent investir à long terme
- souhaitent ajouter à leur portefeuille le potentiel de plus-value de sociétés canadiennes et non canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,44 %	0,18 %	2,85 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,44 %	0,18 %	2,85 %	0,55 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindivuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 30 juin 2025)

Date de création du fonds : mai 2017
 Valeur totale : 92 369 827 \$
 Valeur unitaire de l'actif net : 16,95 \$
 Nombre d'unités en circulation : 5 448 904

Catégorie d'actif : Actions canadiennes de dividendes et revenu
 Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,81 %
 Géré par : 1832 Asset Management L.P.
 Taux de rotation du portefeuille : 7,42 %
 Placement minimal : 25,00 \$

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds d'actions productives de revenu Dynamique ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif de placement du fonds sous-jacent est d'investir principalement dans des titres de participation avec dividendes ou distributions. Jusqu'à 49 % de l'actif du Fonds peut être investi dans des titres étrangers.

Dix principaux placements (au 30 juin 2025)

1. Banque Royale du Canada
2. Banque Toronto-Dominion
3. Enbridge Inc
4. Canadian Pacific Kansas City Ltd
5. Brookfield Corp
6. Cie des chemins de fer nationaux du Canada
7. Microsoft Corp
8. Intact Financial Corp
9. Canadian Natural Resources Ltd
10. Suncor Énergie Inc

Nombre total de placements : 56 titres.

Les 10 principaux placements représentent 39,40 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

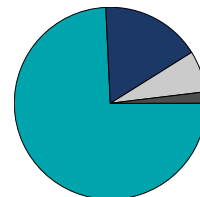
Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié aux produits de base, risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié à la cybersécurité, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux placements qui intègrent des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié aux fiducies de placement, risque lié à l'émetteur, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié aux prêts de titres, aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres, risque lié à la vente à découvert, risque lié aux fonds sous-jacents

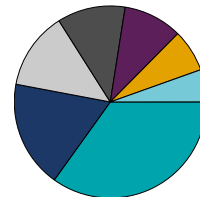
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 30 juin 2025)

Actions can. 74,3 %
 Actions américaines 16,8 %
 Unités de fiducies de revenu 7,0 %
 Espèces et équivalents 1,9 %



Services financiers 34,9 %
 Autres 18,1 %
 Énergie 13,1 %
 Services industriels 11,5 %
 Services aux consommateurs 9,9 %
 Technologie 7,2 %
 Immobilier 5,5 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

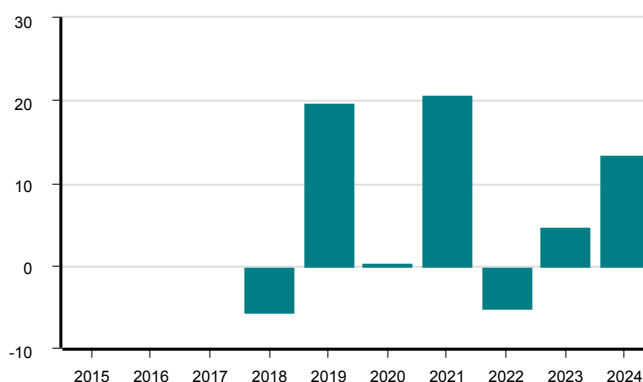
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds depuis sa création détient maintenant 1 694,73 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 6,74 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds depuis sa création. Depuis sa création, on remarque 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a diminué sur une période de 7 ans.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- cherchent un portefeuille comportant des fonds d'actions canadiennes à risque de faible à moyen
- sont prêts à accepter un degré de risque de faible à moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,45 %	0,12 %	2,81 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,45 %	0,12 %	2,81 %	0,30 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,45 %	0,12 %	2,81 %	0,90 %
Autres frais		Ce que vous payez				
Frais de négociation à court terme		2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.				

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindivuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 30 juin 2025)

Date de création du fonds : septembre 2013
Valeur totale : 65 882 987 \$
Valeur unitaire de l'actif net : 18,48 \$
Nombre d'unités en circulation : 3 565 097

Catégorie d'actif : Actions mondiales équilibrées
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,56 %
Géré par : L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada
Taux de rotation du portefeuille : 74,04 %
Placement minimal : 25,00 \$

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est de gérer les répartitions entre plusieurs catégories d'actifs en fonction de l'attrait relatif de chacune d'elles en fonction des conditions économiques et du marché et des perspectives du gestionnaire de portefeuille pour chaque catégorie d'actifs.

Dix principaux placements (au 30 juin 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes à gestion active de l'Équitable
2. FINB BMO S&P 500 - parts en CAD (ZSP)
3. FINB FTSE Europe hors R.-U. Franklin (FLUR)
4. SPDR Dow Jones Industrial Average ETF Trust (DIA)
5. Invesco QQQ ETF (QQQ)
6. FINB BMO S&P/TSX composé plafonné (ZCN)
7. FNB indiciel de dividendes canadiens élevés à faible volatilité Franklin (FLVC)
8. FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens (ZDM)
9. FNB de dividendes canadiens Q TD (TQCD)
10. Espèces et quasi-espèces

Nombre total de placements : 11 titres.

Les 10 principaux placements représentent 99,51 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

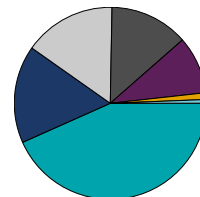
Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque lié aux produits de base, risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux marchés émergents, risque lié aux indices, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

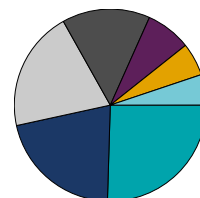
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 30 juin 2025)

Actions américaines 43,3 %
Actions internationales 16,5 %
Obligations du gvt can. 15,5 %
Actions can. 13,2 %
Obligations de sociétés can. 9,7 %
Autres 1,1 %
Espèces et équivalents 0,6 %



Revenu fixe 25,5 %
Autres 21,1 %
Technologie 20,3 %
Services financiers 14,8 %
Services aux consommateurs 7,6 %
Soins de santé 5,5 %
Biens de consommation 5,1 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

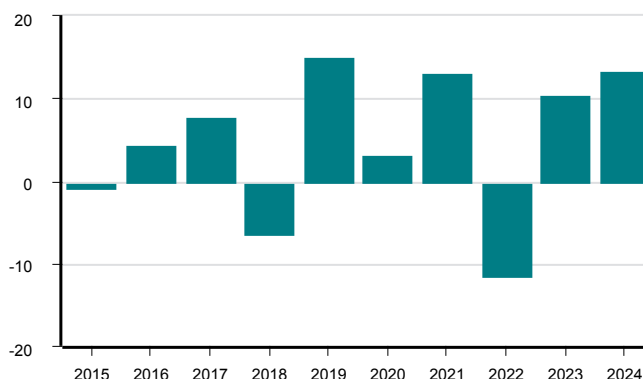
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans détient maintenant 1 607,31 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,86 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Depuis les 10 dernières années, on remarque 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a diminué sur une période de 10 ans.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent une croissance potentielle des actions et une stabilité des placements à revenu fixe
- cherchent une composition de l'actif sûre pour une croissance régulière de leurs placements
- sont prêts à accepter un degré de risque de faible à moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,07 %	0,12 %	2,56 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,07 %	0,12 %	2,56 %	0,30 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,07 %	0,12 %	2,56 %	0,65 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 30 juin 2025)

Date de création du fonds : mai 2017
 Valeur totale : 51 581 203 \$
 Valeur unitaire de l'actif net : 14,25 \$
 Nombre d'unités en circulation : 3 619 226

Catégorie d'actif : Actions mondiales équilibrées
 Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,01 %
 Géré par : 1832 Asset Management L.P.
 Taux de rotation du portefeuille : 17,01 %
 Placement minimal : 25,00 \$

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds de rendement stratégique américain Dynamique ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif de placement du fonds sous-jacent vise à procurer une croissance du capital et des revenus à long terme en investissant principalement dans une vaste gamme d'actions américaines et de titres de créance, en misant sur une stratégie de placement axée sur une plus-value du capital lors de la sélection des titres de participation.

Dix principaux placements (au 30 juin 2025)

1. Microsoft Corp
2. Trésor des États-Unis 4,00 % 31-jul-2030
3. Trésor des États-Unis 4,13 % 31-oct-2029
4. Amazon.com Inc
5. Trésor des États-Unis 4,25 % 15-nov-2034
6. JPMorgan Chase & Co
7. Salesforce Inc
8. Oracle Corp
9. Emerson Electric Co
10. Meta Platforms Inc

Nombre total de placements : 80 titres.

Les 10 principaux placements représentent 32,89 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

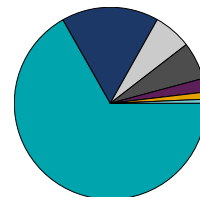
Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié aux titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires, risque lié à la concentration, risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié à la cybersécurité, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux placements qui intègrent des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié aux fiducies de placement, risque lié à l'émetteur, risque lié aux opérations importantes, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié aux prêts de titres, aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres, risque lié à la vente à découvert, risque lié aux fonds sous-jacents

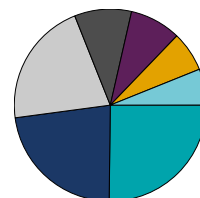
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 30 juin 2025)

Actions américaines 66,8 %
 Obligations de gvt étr. 16,4 %
 Obligations de sociétés étr. 6,4 %
 Actions internationales 6,3 %
 Obligations de sociétés can. 2,3 %
 Espèces et équivalents 1,2 %
 Autres 0,7 %



Revenu fixe 25,2 %
 Technologie 22,7 %
 Autres 21,1 %
 Soins de santé 9,6 %
 Services financiers 8,6 %
 Services aux consommateurs 6,7 %
 Biens de consommation 6,1 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

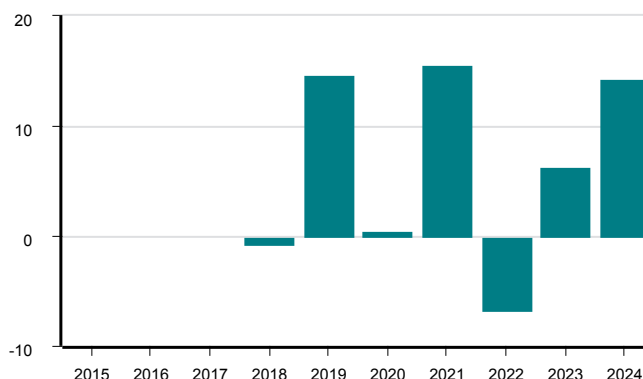
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds depuis sa création détient maintenant 1 425,39 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,48 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds depuis sa création. Depuis sa création, on remarque 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a diminué sur une période de 7 ans.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent d'appréciation et de revenu du capital à long terme
- sont prêts à accepter une certaine variabilité des rendements et investissent à moyen et à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,64 %	0,12 %	3,01 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,64 %	0,12 %	3,01 %	0,60 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,64 %	0,12 %	3,01 %	0,70 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Équilibrés canadiens à revenu fixe
Valeur totale :	s.o.	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,65 %
Valeur unitaire de l'actif net :	s.o.	Géré par :	Canoe Financial LP
Nombre d'unités en circulation :	s.o.	Taux de rotation du portefeuille :	s.o.
		Placement minimal :	25,00 \$

Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection**

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds de revenu amélioré Canoe ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds distinct est de procurer un revenu et une certaine possibilité de plus-value du capital principalement au moyen de placements dans des titres de participation et des titres à revenu fixe canadiens. Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Dix principaux placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque lié au crédit, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- souhaitent investir à moyen et long terme
- recherchent un flux de revenus régulier et d'une croissance modeste du capital
- considérés comme ayant une tolérance au risque plus faible

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,33 %	0,09 %	2,65 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,33 %	0,09 %	2,65 %	0,25 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,33 %	0,09 %	2,65 %	0,50 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Actions mondiales de dividendes et revenu
Valeur totale :	s.o.	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,75 %
Valeur unitaire de l'actif net :	s.o.	Géré par :	Invesco Canada Ltée
Nombre d'unités en circulation :	s.o.	Taux de rotation du portefeuille :	s.o.
		Placement minimal :	25,00 \$

Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection**

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage Invesco ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif de placement du fonds sous-jacent est d'investir dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres, de dérivés et de produits structurés situés n'importe où dans le monde, comme des obligations indexées sur actions émises par des institutions financières de partout dans le monde.

Dix principaux placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	--------------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux marchés émergents, risque lié aux placements étrangers, risque lié à l'émetteur, risque lié aux opérations importantes, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- souhaitent une croissance du capital et un revenu à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,44 %	0,09 %	2,75 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,44 %	0,09 %	2,75 %	0,25 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,44 %	0,09 %	2,75 %	0,50 %
Autres frais		Ce que vous payez				
Frais de négociation à court terme		2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.				

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 30 juin 2025)

Date de création du fonds : septembre 2013
Valeur totale : 206 182 931 \$
Valeur unitaire de l'actif net : 19,07 \$
Nombre d'unités en circulation : 8 441 446

Catégorie d'actif : Équilibrés canadiens d'actions
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,70 %
Géré par : Société de placements Franklin Templeton
Taux de rotation du portefeuille : 7,29 %
Placement minimal : 25,00 \$

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds de revenu de dividendes Franklin ClearBridge ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif de placement du fonds sous-jacent consiste à obtenir un revenu courant élevé en investissant principalement dans des actions privilégiées et des actions ordinaires donnant droit à des dividendes de sociétés canadiennes et américaines et, à l'occasion, dans des obligations, jusqu'à concurrence de 25 % du total de l'actif du fonds.

Dix principaux placements (au 30 juin 2025)

1. Banque Royale du Canada
2. Banque Toronto-Dominion
3. Banque de Montréal
4. Cie des chemins de fer nationaux du Canada
5. Canadian Utilities Ltd
6. Groupe TMX Ltée
7. Banque Scotia
8. Canadian Pacific Kansas City Ltd
9. Banque Royale du Canada 2,60 % 02-jul-2025
10. TELUS Corp

Nombre total de placements : 139 titres.

Les 10 principaux placements représentent 25,79 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

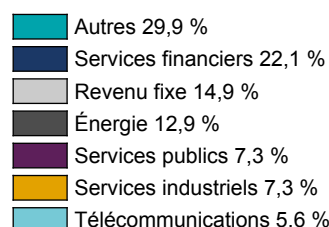
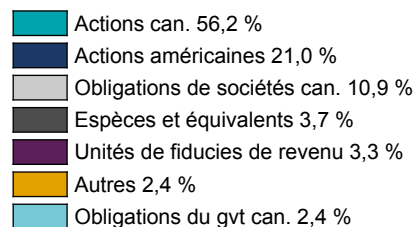
La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque lié au crédit, risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 30 juin 2025)



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

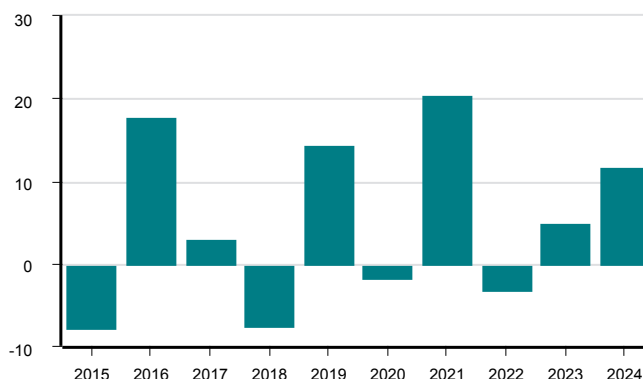
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans détient maintenant 1 709,76 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,51 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Depuis les 10 dernières années, on remarque 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a diminué sur une période de 10 ans.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- désirent une exposition diversifiée à des sociétés canadiennes de grande qualité avec un historique sur une longue période faisant foi d'une croissance des dividendes
- sont prêts à accepter un degré de risque de faible à moyen
- recherchent un portefeuille à gestion stratégique avec un suivi continu par rapport à l'évolution des marchés

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,37 %	0,10 %	2,70 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,37 %	0,10 %	2,70 %	0,20 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,37 %	0,10 %	2,70 %	0,80 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindivuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 30 juin 2025)

Date de création du fonds : septembre 2013
 Valeur totale : 15 716 037 \$
 Valeur unitaire de l'actif net : 14,84 \$
 Nombre d'unités en circulation : 1 059 104

Catégorie d'actif : Équilibrés canadiens neutres
 Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,43 %
 Géré par : L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada
 Taux de rotation du portefeuille : 46,40 %
 Placement minimal : 25,00 \$

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est de gérer activement les répartitions entre plusieurs catégories d'actifs en fonction de l'attrait relatif de chacune d'elles en fonction des conditions économiques et du marché et des perspectives du gestionnaire de portefeuille pour chaque catégorie d'actifs.

Dix principaux placements (au 30 juin 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes à gestion active de l'Équitable
2. FINB BMO S&P/TSX composé plafonné (ZCN)
3. FINB BMO S&P 500 - parts en CAD (ZSP)
4. FNB indiciel de dividendes canadiens élevés à faible volatilité Franklin (FLVC)
5. Invesco QQQ ETF (QQQ)
6. SPDR Dow Jones Industrial Average ETF Trust (DIA)
7. FNB de dividendes canadiens Q TD (TQCD)
8. FINB FTSE Europe hors R.-U. Franklin (FLUR)
9. Espèces et quasi-espèces
10. FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens (ZDM)

Nombre total de placements : 11 titres.

Les 10 principaux placements représentent 99,52 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

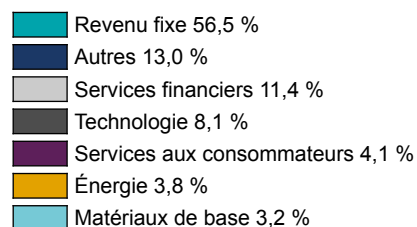
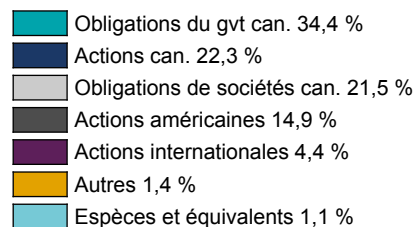
La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque lié aux produits de base, risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux marchés émergents, risque lié aux indices, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 30 juin 2025)



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

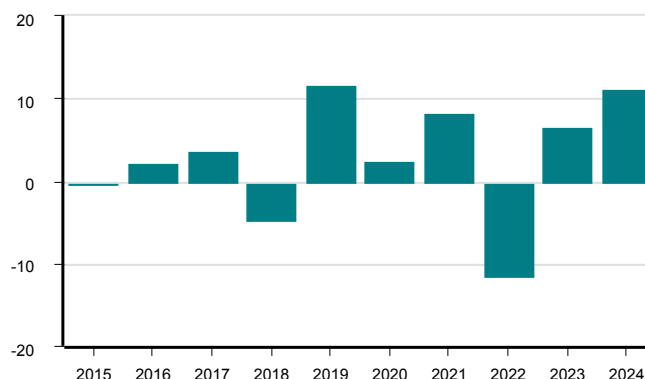
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans détient maintenant 1 343,92 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 3,00 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Depuis les 10 dernières années, on remarque 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a diminué sur une période de 10 ans.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent plus de sécurité de la partie revenu fixe de leur portefeuille
- sont plus conservateurs mais qui désirent tout de même une participation au potentiel de croissance des actions
- cherchent la préservation du capital

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,05 %	0,10 %	2,43 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,05 %	0,10 %	2,43 %	0,25 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,05 %	0,10 %	2,43 %	0,55 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 30 juin 2025)

Date de création du fonds : août 2022
Valeur totale : 18 368 513 \$
Valeur unitaire de l'actif net : 11,62 \$
Nombre d'unités en circulation : 1 580 359

Catégorie d'actif : Actions mondiales d'infrastructure
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,69 %
Géré par : Société de placements Franklin Templeton
Taux de rotation du portefeuille : 34,41 %
Placement minimal : 25,00 \$

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds de revenu d'infrastructures mondiales Franklin ClearBridge ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est d'obtenir un revenu et une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs durables dans le domaine des infrastructures.

Dix principaux placements (au 30 juin 2025)

1. Severn Trent PLC
2. Vinci SA
3. Entergy Corp
4. Banque Royale du Canada 2,60 % 02-jul-2025
5. SSE PLC
6. NextEra Energy Inc
7. Emera Inc
8. Red Electrica Corp SA
9. Enel SpA
10. E.On SE

Nombre total de placements : 41 titres.

Les 10 principaux placements représentent 42,03 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

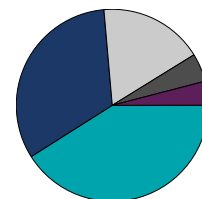
Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Principaux risques liés aux placements : risque de change et de couverture de change, risque lié aux marchés émergents, risque lié aux placements qui intègrent des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié à la spécialisation, risque lié aux fonds sous-jacents

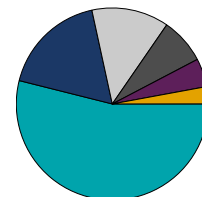
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 30 juin 2025)

Actions internationales 41,0 %
Actions américaines 32,6 %
Actions can. 17,6 %
Espèces et équivalents 4,8 %
Unités de fiducies de revenu 4,0 %



Services publics 53,9 %
Énergie 17,7 %
Services industriels 13,0 %
Immobilier 7,7 %
Espèces et quasi-espèces 4,8 %
Technologie 2,9 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

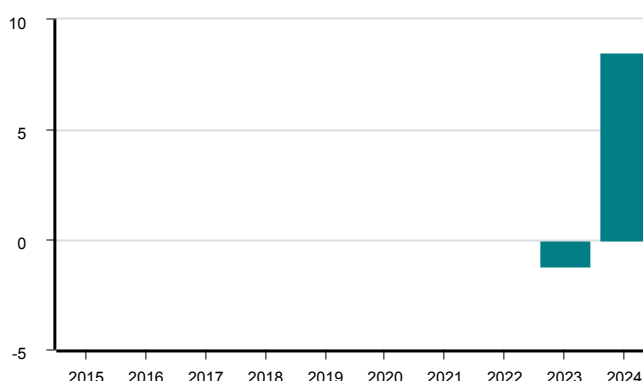
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds depuis sa création détient maintenant 1 162,44 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,45 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds depuis sa création. Depuis sa création, on remarque 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds a diminué sur une période de 2 ans.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un fonds d'actions mondiales qui prévoit une exposition au titres de participation générateurs de revenu d'émetteurs durables dans le domaine des infrastructures
- recherchent un fonds qui intègre une approche de placement durable
- prévoient détenir leur placement de moyen à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,36 %	0,16 %	2,69 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,36 %	0,16 %	2,69 %	0,55 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,36 %	0,16 %	2,69 %	0,90 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindivuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Équilibrés canadiens neutres
Valeur totale :	s.o.	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,50 %
Valeur unitaire de l'actif net :	s.o.	Géré par :	RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.
Nombre d'unités en circulation :	s.o.	Taux de rotation du portefeuille :	s.o.
		Placement minimal :	25,00 \$

Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection**

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds à revenu mensuel PH&N ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent consiste à offrir un revenu mensuel relativement élevé constitué de revenu de dividendes, de revenu d'intérêt, de gains en capital réalisés et d'un remboursement de capital, ainsi que la possibilité d'une appréciation modeste du capital, en investissant dans un portefeuille équilibré et diversifié de titres de participation qui génèrent du revenu, notamment des actions ordinaires de sociétés canadiennes qui versent des dividendes et des parts de fiducies de revenu, de même que des titres à revenu fixe, comme des actions privilégiées, des obligations de gouvernements et de sociétés, des débetures et des billets.

Dix principaux placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié à la cybersécurité, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux placements qui intègrent des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque de marché, risque lié aux prêts de titres, aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un revenu mensuel stable et une possibilité de gains en capital modestes
- cherchent à obtenir une volatilité moindre que celle d'un portefeuille composé uniquement d'actions et un potentiel de croissance supérieur à celui d'un portefeuille composé uniquement d'obligations
- envisagent de détenir leur placement de moyen à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,14 %	0,11 %	2,50 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,14 %	0,11 %	2,50 %	0,30 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,14 %	0,11 %	2,50 %	0,60 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindivuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Actions canadiennes à petite et moyenne capitalisation
Valeur totale :	s.o.	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,91 %
Valeur unitaire de l'actif net :	s.o.	Géré par :	Société de placements Franklin Templeton
Nombre d'unités en circulation :	s.o.	Taux de rotation du portefeuille :	s.o.
		Placement minimal :	25,00 \$

Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession**

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds de sociétés canadiennes à petite capitalisation Franklin ClearBridge ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est d'obtenir une appréciation du capital à long terme en investissant surtout dans un portefeuille diversifié d'actions de sociétés canadiennes à petite capitalisation, dont la direction a fait ses preuves et qui possèdent un plan de croissance à long terme. Le fonds peut également investir dans des titres étrangers.

Dix principaux placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié à l'émetteur, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié aux petites capitalisations, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation
- investissent à moyen terme ou à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,47 %	0,20 %	2,91 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,47 %	0,20 %	2,91 %	0,60 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindivuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 30 juin 2025)

Date de création du fonds : **mai 2017**
 Valeur totale : **44 006 264 \$**
 Valeur unitaire de l'actif net : **16,02 \$**
 Nombre d'unités en circulation : **2 747 301**

Catégorie d'actif : **Actions mondiales**
 Ratio des frais de gestion (RFG) : **3,09 %**
 Géré par : **Invesco Canada Ltée**
 Taux de rotation du portefeuille : **21,97 %**
 Placement minimal : **25,00 \$**

Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession**

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds de sociétés mondiales Invesco ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif de placement du fonds sous-jacent vise à obtenir une forte croissance du capital et un niveau élevé de fiabilité à long terme. Le fonds investit principalement dans des titres de participation de sociétés partout dans le monde.

Dix principaux placements (au 30 juin 2025)

1. Microsoft Corp
2. Fonds gestion de trésorerie en dollars canadiens Invesco
3. Amazon.com Inc
4. 3i Group PLC
5. Meta Platforms Inc
6. NVIDIA Corp
7. Constellation Software Inc
8. Apple Inc
9. Canadian Pacific Kansas City Ltd
10. Taiwan Semiconductor Manufactrg Co Ltd

Nombre total de placements : 73 titres.

Les 10 principaux placements représentent 35,83 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

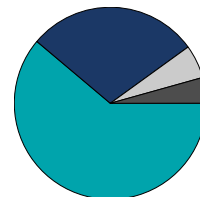
Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	--------------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque de change et de couverture de change, risque lié aux marchés émergents, risque lié aux placements étrangers, risque lié à l'émetteur, risque lié aux opérations importantes, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

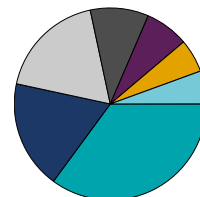
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 30 juin 2025)

- Actions américaines 61,1 %
- Actions internationales 28,9 %
- Actions can. 5,6 %
- Espèces et équivalents 4,3 %



- Technologie 35,1 %
- Services financiers 18,3 %
- Autres 18,3 %
- Services industriels 9,8 %
- Services aux consommateurs 7,4 %
- Soins de santé 5,6 %
- Biens industriels 5,6 %


Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

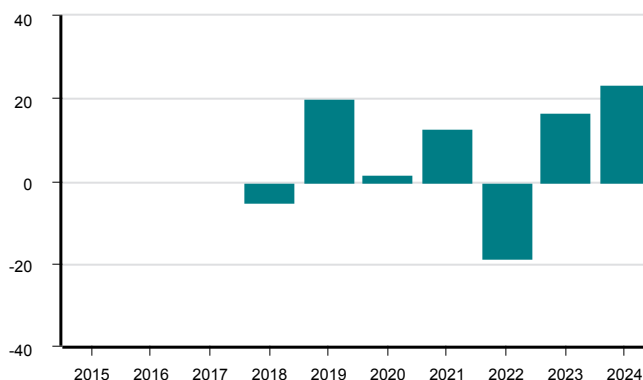
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds depuis sa création détient maintenant 1 602,01 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 6,00 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds depuis sa création. Depuis sa création, on remarque 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a diminué sur une période de 7 ans.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- recherchent un placement diversifié dans des actions mondiales
- sont prêts à accepter un degré de risque moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,68 %	0,18 %	3,09 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,68 %	0,18 %	3,09 %	0,55 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindivuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 30 juin 2025)

Date de création du fonds : août 2022
 Valeur totale : 56 130 193 \$
 Valeur unitaire de l'actif net : 10,89 \$
 Nombre d'unités en circulation : 5 154 288

Catégorie d'actif : Revenu fixe canadien
 Ratio des frais de gestion (RFG) : 1,94 %
 Géré par : Société de placements Franklin Templeton
 Taux de rotation du portefeuille : 36,70 %
 Placement minimal : 25,00 \$

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds d'obligations canadiennes de base plus Franklin ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est d'obtenir un revenu courant élevé et une certaine appréciation du capital à long terme en investissant surtout dans des obligations, des débetures et des billets à court terme des gouvernements fédéral et provinciaux et de sociétés du Canada.

Dix principaux placements (au 30 juin 2025)

- Trésor des États-Unis 4,25 % 15-mai-2035
- Fiducie du Canada pour l'habitation 2,35 % 15-jun-2027
- Province de l'Ontario 2,65 % 02-déc-2050
- Banque Royale du Canada 2,60 % 02-jul-2025
- Fiducie du Canada pour l'habitation no.1 1,75 % 15-jun-2030
- Province de Québec 4,45 % 01-sep-2034
- Trésor des États-Unis 4,00 % 28-fév-2030
- Province de l'Ontario 2,90 % 02-déc-2046
- PSP Capital Inc 4,25 % 01-déc-2055
- Fiducie du Canada pour l'habitation no.1 1,10 % 15-déc-2026

Nombre total de placements : 648 titres.

Les 10 principaux placements représentent 15,25 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

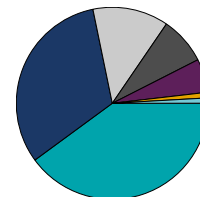
Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Principaux risques liés aux placements : risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

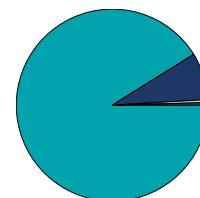
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 30 juin 2025)

- Obligations de sociétés can. 39,9 %
- Obligations du gvt can. 31,8 %
- Obligations de sociétés étr. 12,8 %
- Espèces et équivalents 8,0 %
- Obligations de gvt étr. 5,7 %
- Autres 0,9 %
- Actions can. 0,9 %



- Revenu fixe 91,1 %
- Espèces et quasi-espèces 8,0 %
- Énergie 0,5 %
- Services financiers 0,4 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

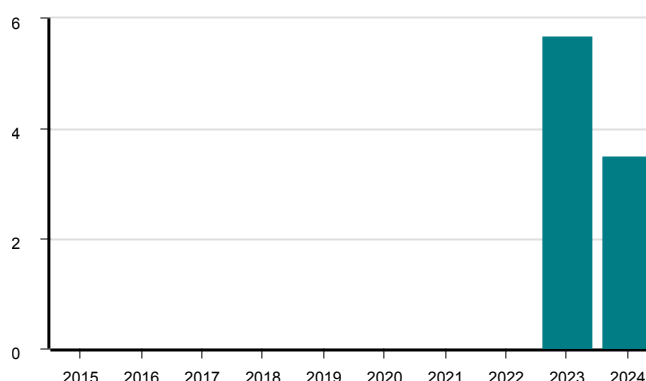
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds depuis sa création détient maintenant 1 088,95 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 3,05 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds depuis sa création. Depuis sa création, on remarque 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un fonds à revenu fixe et une exposition aux titres canadiens et étrangers qui cherchent à obtenir un revenu d'intérêt ainsi que certains gains en capital
- sont en mesure d'accepter un niveau de risque faible
- prévoient détenir leur placement à moyen terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	1,73 %	0,08 %	1,94 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	1,73 %	0,08 %	1,94 %	0,25 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	1,73 %	0,08 %	1,94 %	0,50 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindivuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 30 juin 2025)

Date de création du fonds : septembre 2013
 Valeur totale : 97 479 804 \$
 Valeur unitaire de l'actif net : 11,31 \$
 Nombre d'unités en circulation : 3 473 703

Catégorie d'actif : Revenu fixe canadien
 Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,11 %
 Géré par : L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada
 Taux de rotation du portefeuille : 36,64 %
 Placement minimal : 25,00 \$

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds consiste à générer un revenu et obtenir une appréciation et la préservation du capital en investissant dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres de créance libellés en dollars canadiens, d'actions privilégiées et d'une exposition limitée aux titres de créance libellés en devises étrangères. Le fonds investira principalement dans des titres de créance de premier ordre.

Dix principaux placements (au 30 juin 2025)

1. Gouvernement du Canada 3,00 % 01-jun-2034
2. Fiducie du Canada pour l'habitation no.1 2,65 % 15-déc-2028
3. Gouvernement du Canada 3,25 % 01-déc-2034
4. Fiducie du Canada pour l'habitation no.1 1,90 % 15-mar-2031
5. Province de l'Ontario 3,75 % 02-jun-2032
6. Gouvernement du Canada 2,75 % 01-déc-2055
7. Province de Québec 6,25 % 01-jun-2032
8. Fiducie du Canada pour l'habitation no.1 3,55 % 15-sep-2032
9. Province de l'Ontario 3,65 % 02-jun-2033
10. Banque Canadienne Impériale de Commerce 4,20 % 07-avr-2027

Nombre total de placements : 97 titres.

Les 10 principaux placements représentent 32,74 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

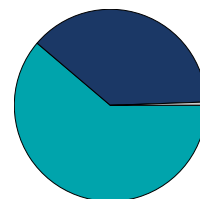
Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Principaux risques liés aux placements : risque lié au crédit, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux prêts de titres, aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres

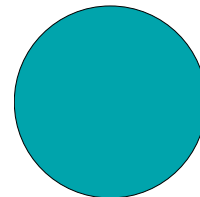
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 30 juin 2025)

- Obligations du gvt can. 61,6 %
- Obligations de sociétés can. 38,5 %
- Obligations canadiennes - Autres 0,5 %



- Revenu fixe 100,7 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

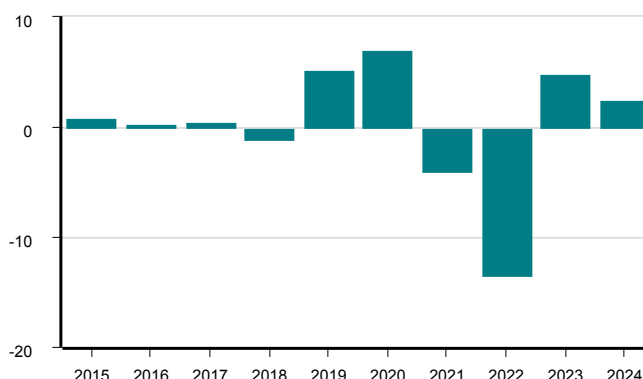
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans détient maintenant 1 009,04 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 0,09 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Depuis les 10 dernières années, on remarque 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a diminué sur une période de 10 ans.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un revenu courant plus élevé que les taux du marché monétaire et qui sont prêts à accepter la fluctuation des cours
- désirent équilibrer leurs actions en portefeuille par le biais de placement à revenu fixe
- recherchent un portefeuille d'obligations aux dates d'échéance différentes

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	1,84 %	0,08 %	2,11 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	1,84 %	0,08 %	2,11 %	0,20 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	1,84 %	0,08 %	2,11 %	0,40 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 30 juin 2025)

Date de création du fonds : août 2022
 Valeur totale : 263 628 073 \$
 Valeur unitaire de l'actif net : 11,06 \$
 Nombre d'unités en circulation : 23 074 133

Catégorie d'actif : Marché monétaire canadien
 Ratio des frais de gestion (RFG) : 1,34 %
 Géré par : L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada
 Taux de rotation du portefeuille : s.o.
 Placement minimal : 25,00 \$

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds du marché monétaire investira principalement dans des instruments du marché monétaire d'une durée à l'échéance d'un an ou moins. Le fonds investira principalement dans des titres d'état et des titres de créance de sociétés de première qualité.

L'objectif de placement du fonds est d'obtenir un revenu maximal par l'entremise de placements à court terme, tout en préservant les capitaux et la liquidité.

Dix principaux placements (au 30 juin 2025)

1. Espèces et quasi-espèces
2. Enbridge Gas Inc 3,31 % 11-sep-2025
3. Hydro One Inc 5,54 % 20-oct-2025
4. Cie des chemins de fer nationaux Canada 2,80 % 29-jun-2025
5. North West Redwater Partnership 3,20 % 24-jan-2026
6. Federation Cisses Desjardins Qc 5,20 % 01-oct-2025
7. Enbridge Gas Inc 3,19 % 17-sep-2025
8. Wells Fargo & Co 2,98 % 19-mai-2026
9. Banque Nationale du Canada 5,30 % 03-nov-2025
10. Banque Royale du Canada 3,37 % 29-sep-2025

Nombre total de placements : 24 titres.

Les 10 principaux placements représentent 76,88 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

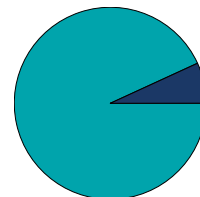
Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Principaux risques liés aux placements : s.o.

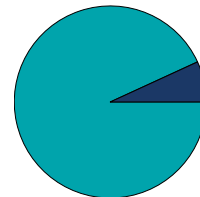
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 30 juin 2025)

- Espèces et équivalents 93,2 %
- Obligations de sociétés can. 6,8 %



- Espèces et quasi-espèces 93,2 %
- Revenu fixe 6,8 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

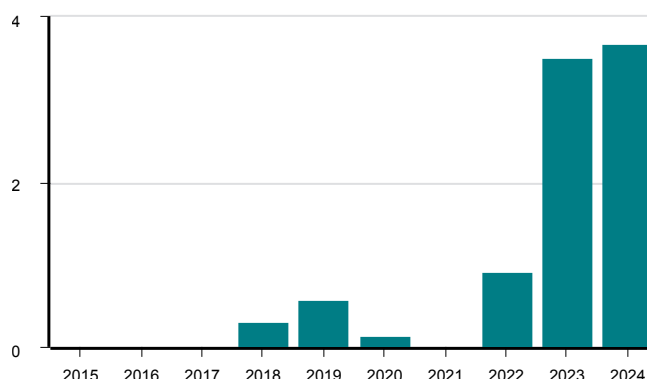
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans détient maintenant 1 105,72 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 1,01 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Depuis les 10 dernières années, on remarque 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur est restée stable sur une période de 10 ans.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent une stabilité du capital
- sont très conservateurs
- cherchent à obtenir un revenu suivant le taux du marché au moyen de titres à très court terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	1,17 %	0,06 %	1,34 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	1,17 %	0,06 %	1,34 %	0,15 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	1,17 %	0,06 %	1,34 %	0,20 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 30 juin 2025)

Date de création du fonds : septembre 2013
 Valeur totale : 34 272 972 \$
 Valeur unitaire de l'actif net : 15,97 \$
 Nombre d'unités en circulation : 2 067 731

Catégorie d'actif : Équilibrés mondiaux neutres
 Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,49 %
 Géré par : L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada
 Taux de rotation du portefeuille : 57,53 %
 Placement minimal : 25,00 \$

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est de gérer activement les répartitions entre plusieurs catégories d'actifs en fonction de l'attrait relatif de chacune d'elles en fonction des conditions économiques et du marché et des perspectives du gestionnaire de portefeuille pour chaque catégorie d'actifs.

Dix principaux placements (au 30 juin 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes à gestion active de l'Équitable
2. FINB BMO S&P 500 - parts en CAD (ZSP)
3. FINB FTSE Europe hors R.-U. Franklin (FLUR)
4. Invesco QQQ ETF (QQQ)
5. SPDR Dow Jones Industrial Average ETF Trust (DIA)
6. FINB BMO S&P/TSX composé plafonné (ZCN)
7. FNB indiciel de dividendes canadiens élevés à faible volatilité Franklin (FLVC)
8. FNB de dividendes canadiens Q TD (TQCD)
9. FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens (ZDM)
10. Espèces et quasi-espèces

Nombre total de placements : 11 titres.

Les 10 principaux placements représentent 99,53 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

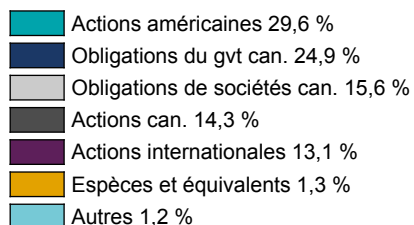
La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque lié aux produits de base, risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux marchés émergents, risque lié aux placements étrangers, risque lié aux indices, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux prêts de titres, aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres, risque lié aux petites capitalisations, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 30 juin 2025)



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

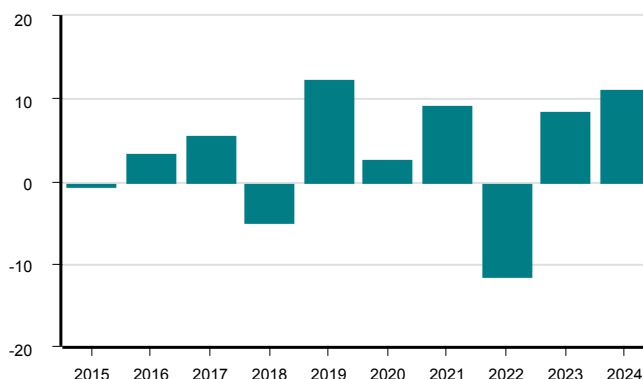
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans détient maintenant 1 417,43 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 3,55 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Depuis les 10 dernières années, on remarque 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a diminué sur une période de 10 ans.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- désirent une croissance du capital et de revenu
- recherchent un portefeuille à gestion stratégique avec un suivi continu par rapport à l'évolution des marchés
- sont prêts à accepter un degré de risque de faible à moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,03 %	0,12 %	2,49 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,03 %	0,12 %	2,49 %	0,30 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,03 %	0,12 %	2,49 %	0,55 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Équilibrés mondiaux d'actions
Valeur totale :	s.o.	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,80 %
Valeur unitaire de l'actif net :	s.o.	Géré par :	RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.
Nombre d'unités en circulation :	s.o.	Taux de rotation du portefeuille :	s.o.
		Placement minimal :	25,00 \$

Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection**

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds équilibré PH&N ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent cherche à offrir une croissance du capital à long terme et du revenu en investissant principalement dans un portefeuille équilibré et bien diversifié d'actions ordinaires, d'obligations et de titres du marché monétaire du Canada. Le fonds détient également une partie de son actif dans des actions ordinaires étrangères.

Dix principaux placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié aux titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires, risque lié à la répartition des actifs, risque lié à la concentration, risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié à la cybersécurité, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux marchés émergents, risque lié aux placements qui intègrent des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque de marché, risque lié aux prêts de titres, aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- cherchent à obtenir une volatilité moindre que celle d'un portefeuille composé uniquement d'actions et un potentiel de croissance supérieur à celui d'un portefeuille composé uniquement d'obligations
- envisagent de détenir leur placement de moyen à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,42 %	0,13 %	2,80 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,42 %	0,13 %	2,80 %	0,45 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,42 %	0,13 %	2,80 %	0,70 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindivuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 30 juin 2025)

Date de cr ation du fonds : **ao t 2022**
Valeur totale : **133 641 163 \$**
Valeur unitaire de l'actif net : **16,40 \$**
Nombre d'unit s en circulation : **8 150 342**

Cat gorie d'actif : **Actions am ricaines**
Ratio des frais de gestion (RFG) : **2,83 %**
G r  par : **Fidelity Investments Canada s.r.l.**
Taux de rotation du portefeuille : **39,55 %**
Placement minimal : **25,00 \$**

Disponibilit  du produit : **Fonds de placement garanti de l' quitable – Cat gorie placement, Cat gorie succession**

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unit s du Fonds Fidelity Actions am ricaines - Cibl  ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est d'obtenir une croissance du capital   long terme. Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de soci t s am ricaines.

Dix principaux placements (au 30 juin 2025)

1. NVIDIA Corp
2. Meta Platforms Inc
3. Microsoft Corp
4. Amazon.com Inc
5. Robinhood Markets Inc
6. Kyndryl Holdings Inc
7. Draftkings Inc
8. Bank of New York Mellon Corp
9. Broadcom Inc
10. Taiwan Semiconductor Manufactrg Co Ltd

Nombre total de placements : 38 titres.

Les 10 principaux placements repr sentent 58,21 % du fonds.

Quel est le degr  de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

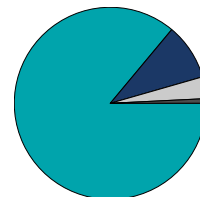
Faible	Faible � moyen	Moyen	Moyen � �lev�	�lev�
--------	----------------	--------------	---------------	-------

Principaux risques li s aux placements : risque li    la concentration, risque de change et de couverture de change, risque li  aux placements  trangers, risque li    l' metteur, risque de march , risque li    la sp cialisation, risque li  aux fonds sous-jacents

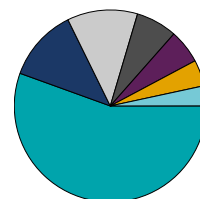
Pour obtenir une description compl te des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

R partition des placements (au 30 juin 2025)

- Actions am ricaines 86,1 %
- Actions internationales 9,5 %
- Actions can. 3,7 %
- Esp ces et  quivalents 0,8 %



- Technologie 55,5 %
- Services financiers 12,2 %
- Services aux consommateurs 11,9 %
- Biens industriels 6,9 %
- Biens de consommation 5,7 %
- Autres 4,4 %
- Soins de sant  3,4 %



Quel a  t  le rendement du fonds?

Cette rubrique pr sente le rendement du fonds depuis sa cr ation pour les personnes d tenant un contrat de la cat gorie Placement. Votre rendement r el d pend de votre cat gorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqu s sont apr s d duction du RFG.

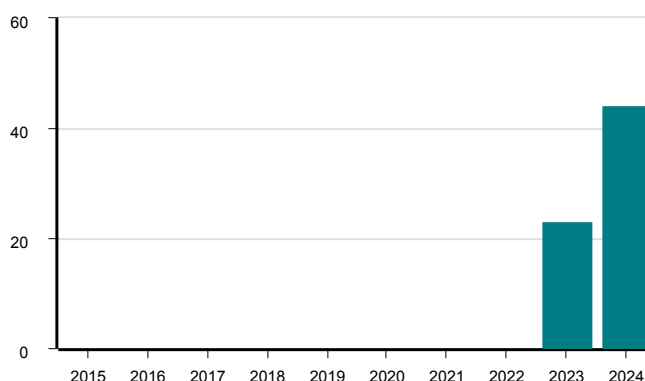
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds depuis sa cr ation d tient maintenant 1 639,83 \$. Ce montant correspond   une moyenne de 19,05 % par ann e.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds depuis sa cr ation. Depuis sa cr ation, on remarque 2 ann es au cours desquelles la valeur du fonds a augment .



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- souhaitent obtenir une exposition à des titres de capitaux propres de sociétés américaines
- peuvent s'accommoder de la volatilité des rendements généralement associée aux placements dans des titres de capitaux propres
- prévoient détenir leur placement de moyen à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,39 %	0,20 %	2,83 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,39 %	0,20 %	2,83 %	0,65 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindivuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Équilibrés mondiaux neutres
Valeur totale :	s.o.	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,80 %
Valeur unitaire de l'actif net :	s.o.	Géré par :	Fidelity Investments Canada s.r.l.
Nombre d'unités en circulation :	s.o.	Taux de rotation du portefeuille :	s.o.
		Placement minimal :	25,00 \$

Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection**

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds Fidelity Actions mondiales+ Équilibre ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est d'investir principalement dans une combinaison de titres de capitaux propres et un large éventail de titres à revenu fixe d'émetteurs des États-Unis et d'autres émetteurs du monde entier. Il peut investir dans ces titres directement ou indirectement au moyen de placements dans des fonds sous-jacents, parmi lesquels peuvent se trouver des fonds communs de placement alternatifs liquides.

Dix principaux placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	-----------------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié à la vente à découvert, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- prévoient détenir leur placement de moyen à long terme
- veulent profiter de l'avantage d'un portefeuille diversifié dans un seul fonds
- peuvent s'accommoder de la volatilité des rendements généralement associée aux placements dans des titres de capitaux propres et aux stratégies de fonds communs de placement alternatifs liquides

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,46 %	0,11 %	2,80 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,46 %	0,11 %	2,80 %	0,30 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,46 %	0,11 %	2,80 %	0,60 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindivuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Actions canadiennes de dividendes et revenu
Valeur totale :	s.o.	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,80 %
Valeur unitaire de l'actif net :	s.o.	Géré par :	Fidelity Investments Canada s.r.l.
Nombre d'unités en circulation :	s.o.	Taux de rotation du portefeuille :	s.o.
		Placement minimal :	25,00 \$

Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection**

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds Fidelity Dividendes ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est d'investir, directement ou indirectement en effectuant des placements dans des fonds sous-jacents, principalement dans une combinaison de titres de capitaux propres de sociétés qui versent des dividendes, de titres de fiducies de revenu, de titres à revenu fixe et d'autres titres qui devraient effectuer des distributions de revenu.

Dix principaux placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque de change et de couverture de change, risque lié aux placements étrangers, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié à la spécialisation, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- prévoient détenir leur placement de moyen à long terme
- souhaitent bénéficier d'un potentiel de revenu et de gains en capital
- peuvent s'accommoder de la volatilité des rendements généralement associée aux placements dans des titres de capitaux propres

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,42 %	0,15 %	2,80 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,42 %	0,15 %	2,80 %	0,50 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,42 %	0,15 %	2,80 %	0,80 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 30 juin 2025)

Date de création du fonds : août 2022
Valeur totale : 258 679 562 \$
Valeur unitaire de l'actif net : 21,10 \$
Nombre d'unités en circulation : 12 262 601

Catégorie d'actif : Actions mondiales
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,87 %
Géré par : Fidelity Investments Canada s.r.l.
Taux de rotation du portefeuille : 42,51 %
Placement minimal : 25,00 \$

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans la Fiducie de placement Fidelity Innovations mondiales ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est d'obtenir une appréciation du capital à long terme. Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde qui sont susceptibles d'être des innovateurs perturbateurs.

Dix principaux placements (au 30 juin 2025)

1. NVIDIA Corp
2. Microsoft Corp
3. Meta Platforms Inc
4. Amazon.com Inc
5. Roblox Corp
6. Taiwan Semiconductor Manufactrg Co Ltd
7. Broadcom Inc
8. Apple Inc
9. Advanced Micro Devices Inc
10. Applovin Corp

Nombre total de placements : 188 titres.

Les 10 principaux placements représentent 54,58 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

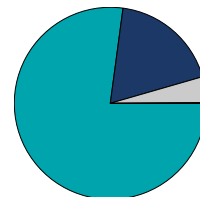
Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié aux produits de base, risque lié à la concentration, risque de change et de couverture de change, risque lié aux placements étrangers, risque lié à l'émetteur, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié à la spécialisation, risque lié aux fonds sous-jacents

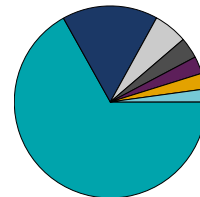
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 30 juin 2025)

- Actions américaines 77,4 %
- Actions internationales 18,5 %
- Actions can. 4,4 %
- Obligations de sociétés étr. 0,1 %



- Technologie 66,9 %
- Services aux consommateurs 16,1 %
- Biens de consommation 5,7 %
- Services financiers 3,5 %
- Matériaux de base 2,9 %
- Autres 2,7 %
- Biens industriels 2,2 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

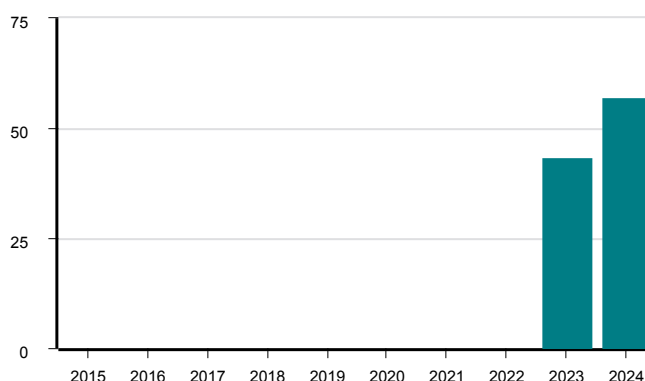
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds depuis sa création détient maintenant 2 109,30 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 30,10 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds depuis sa création. Depuis sa création, on remarque 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- souhaitent obtenir une exposition à des sociétés situées n'importe où dans le monde qui sont susceptibles d'être des innovateurs perturbateurs
- peuvent s'accommoder de la volatilité des rendements généralement associée aux placements dans des titres de capitaux propres
- prévoient détenir leur placement de moyen à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,46 %	0,20 %	2,87 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,46 %	0,20 %	2,87 %	0,70 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindivuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 30 juin 2025)

Date de création du fonds : août 2022
 Valeur totale : 7 560 341 \$
 Valeur unitaire de l'actif net : 15,66 \$
 Nombre d'unités en circulation : 482 719

Catégorie d'actif : Actions mondiales
 Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,88 %
 Géré par : Fidelity Investments Canada s.r.l.
 Taux de rotation du portefeuille : 20,25 %
 Placement minimal : 25,00 \$

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds Fidelity Leadership climatique ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est d'obtenir une croissance du capital à long terme. Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde qui sont susceptibles de participer à la réduction des risques associés aux enjeux climatiques ou à la transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone, ou qui sont appelées à tirer parti d'occasions connexes.

Dix principaux placements (au 30 juin 2025)

1. Cameco Corp
2. Westinghouse Air Brake Techs Corp
3. Microsoft Corp
4. J B Hunt Transport Services Inc
5. Epiroc AB
6. Computer Modelling Group Ltd
7. Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire É.U.
8. Siemens Energy AG
9. Fortum Oyj
10. Atkinsrealis Group Inc

Nombre total de placements : 55 titres.

Les 10 principaux placements représentent 39,24 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

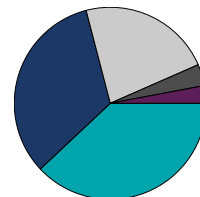
Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la concentration, risque de change et de couverture de change, risque lié aux placements qui intègrent des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), risque lié aux placements étrangers, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié à la spécialisation, risque lié aux fonds sous-jacents

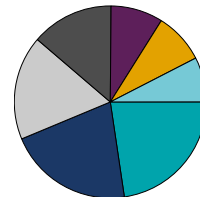
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 30 juin 2025)

Actions américaines 38,0 %
 Actions can. 32,9 %
 Actions internationales 22,5 %
 Espèces et équivalents 3,6 %
 Unités de fiducies de revenu 3,0 %



Biens industriels 22,7 %
 Autres 21,1 %
 Technologie 17,6 %
 Matériaux de base 13,9 %
 Services aux consommateurs 8,8 %
 Services industriels 8,5 %
 Services financiers 7,5 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

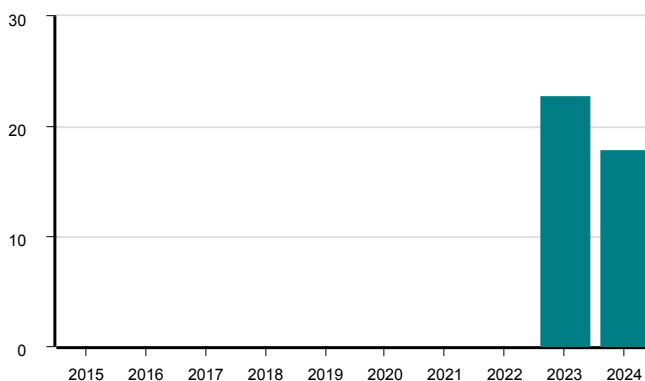
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds depuis sa création détient maintenant 1 566,31 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 17,14 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds depuis sa création. Depuis sa création, on remarque 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- souhaitent obtenir une exposition à des titres de capitaux propres mondiaux desociétés qui sont susceptibles de participer à la réduction des risques associés aux enjeux climatiques ou à la transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carb
- peuvent s'accommoder de la volatilité des rendements généralement associée aux placements dans des titres de capitaux propres
- prévoient détenir leur placement de moyen à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,43 %	0,20 %	2,88 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,43 %	0,20 %	2,88 %	0,55 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,43 %	0,20 %	2,88 %	0,90 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindivuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 30 juin 2025)

Date de création du fonds : août 2022
 Valeur totale : 7 893 968 \$
 Valeur unitaire de l'actif net : 13,38 \$
 Nombre d'unités en circulation : 590 071

Catégorie d'actif : Mondial équilibré neutre
 Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,90 %
 Géré par : Fidelity Investments Canada s.r.l.
 Taux de rotation du portefeuille : 43,62 %
 Placement minimal : 25,00 \$

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds Fidelity Leadership climatique – Équilibre ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est d'obtenir un rendement global élevé. Il investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe du monde entier qui sont susceptibles de participer à la réduction des risques ou à la transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone, ou qui sont appelés à tirer parti d'occasions connexes. Lorsqu'il effectue des placements dans des titres à revenu fixe, le Fonds met davantage l'accent sur les titres de qualité. Le Fonds peut investir dans ces titres directement ou indirectement en effectuant des placements dans des fonds sous-jacents.

Dix principaux placements (au 30 juin 2025)

1. US 2YR NOTE (CBT) F SEP25 TUU5
2. Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire É.U.
3. US 5YR NOTE (CBT) F SEP25 FVU5
4. Cameco Corp
5. Westinghouse Air Brake Techs Corp
6. Microsoft Corp
7. J B Hunt Transport Services Inc
8. Epiroc AB
9. Computer Modelling Group Ltd
10. Siemens Energy AG

Nombre total de placements : 241 titres.

Les 10 principaux placements représentent 30,55 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

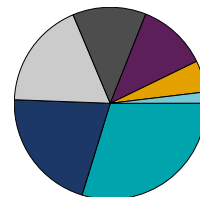
Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié aux placements qui intègrent des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié à la spécialisation, risque lié aux fonds sous-jacents

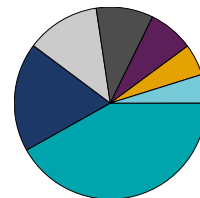
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 30 juin 2025)

Obligations de sociétés étr. 29,8 %
 Actions américaines 20,8 %
 Actions can. 18,1 %
 Actions internationales 12,3 %
 Obligations de gvt étr. 11,8 %
 Espèces et équivalents 5,3 %
 Autres 1,9 %



Revenu fixe 41,9 %
 Autres 18,4 %
 Biens industriels 12,4 %
 Technologie 9,6 %
 Matériaux de base 7,6 %
 Espèces et quasi-espèces 5,3 %
 Services aux consommateurs 4,8 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

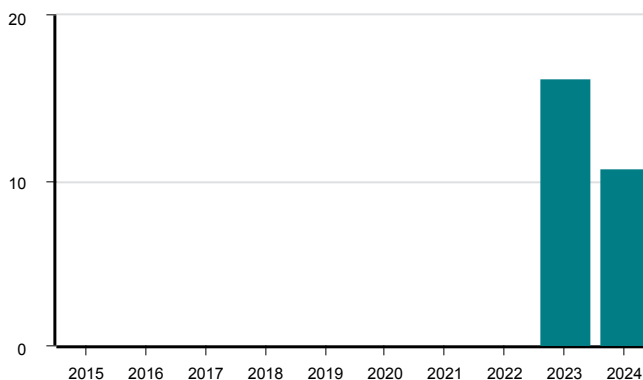
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds depuis sa création détient maintenant 1 337,96 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 10,81 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds depuis sa création. Depuis sa création, on remarque 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- veulent profiter de l'avantage d'un portefeuille diversifié dans un seul fonds
- peuvent s'accommoder de la volatilité des rendements généralement associée aux placements dans des titres de capitaux propres
- prévoient détenir leur placement de moyen à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,47 %	0,16 %	2,90 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,47 %	0,16 %	2,90 %	0,30 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,47 %	0,16 %	2,90 %	0,60 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Équilibré tactique
Valeur totale :	s.o.	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,85 %
Valeur unitaire de l'actif net :	s.o.	Géré par :	Fidelity Investments Canada s.r.l.
Nombre d'unités en circulation :	s.o.	Taux de rotation du portefeuille :	s.o.
		Placement minimal :	25,00 \$

Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection**

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds Fidelity Revenu élevé tactique ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif de placement du fonds sous-jacent est d'investir principalement dans une combinaison de titres productifs de revenu qui peuvent provenir de n'importe où dans le monde. Il peut investir dans ces titres directement ou indirectement au moyen de placements dans des fonds sous-jacents.

Dix principaux placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié aux titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires, risque lié à la répartition des actifs, risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- prévoient détenir leur placement de moyen à long terme
- souhaitent obtenir une exposition à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe mondiaux
- peuvent s'accommoder de la volatilité des rendements généralement associée aux placements dans des titres de capitaux propres

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,49 %	0,13 %	2,85 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,49 %	0,13 %	2,85 %	0,45 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,49 %	0,13 %	2,85 %	0,70 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 30 juin 2025)

Date de création du fonds : **septembre 2013**
 Valeur totale : **246 771 979 \$**
 Valeur unitaire de l'actif net : **20,75 \$**
 Nombre d'unités en circulation : **11 762 424**

Catégorie d'actif : **Actions en majorité canadiennes**
 Ratio des frais de gestion (RFG) : **3,05 %**
 Géré par : **Fidelity Investments Canada s.r.l.**
 Taux de rotation du portefeuille : **14,88 %**
 Placement minimal : **25,00 \$**

Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection**

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds Fidelity Situations spéciales ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif de placement du fonds sous-jacent est d'obtenir une croissance du capital à long terme. Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Il cherche à repérer des occasions de placement jugées susceptibles de représenter des situations spéciales.

Dix principaux placements (au 30 juin 2025)

1. Agnico Eagle Mines Ltd
2. ARC Resources Ltd
3. Roblox Corp
4. NVIDIA Corp
5. Celestica Inc
6. Groupe TMX Ltée
7. Dollarama Inc
8. Taiwan Semiconductor Manufactrg Co Ltd
9. GALAXY DIGITAL INC A
10. Ero Copper Corp

Nombre total de placements : 195 titres.

Les 10 principaux placements représentent 33,74 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

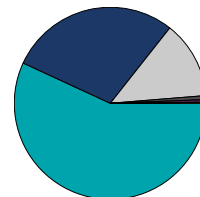
Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	----------------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié aux produits de base, risque lié à la concentration, risque de change et de couverture de change, risque lié aux placements étrangers, risque lié à l'émetteur, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié à la spécialisation, risque lié aux fonds sous-jacents

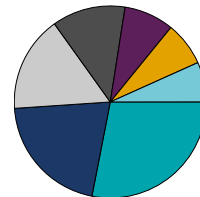
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 30 juin 2025)

Actions can. 56,9 %
 Actions américaines 28,7 %
 Actions internationales 13,1 %
 Obligations de sociétés étr. 0,7 %
 Unités de fiducies de revenu 0,4 %
 Espèces et équivalents 0,2 %



Technologie 28,1 %
 Matériaux de base 20,9 %
 Autres 16,2 %
 Services aux consommateurs 12,3 %
 Services financiers 8,4 %
 Énergie 7,4 %
 Biens de consommation 6,7 %


Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

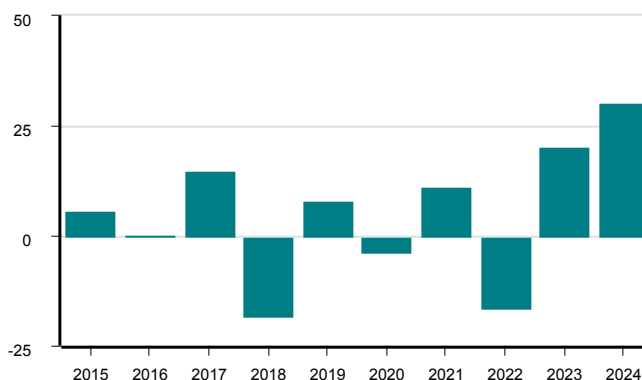
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans détient maintenant 1 538,17 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,40 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Depuis les 10 dernières années, on remarque 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a diminué sur une période de 10 ans.



NOTE IMPORTANTE : un changement important a été apporté au fonds sous-jacent en vigueur le 7 juin 2021. Ce changement aurait eu une incidence positive ou négative sur le rendement du fonds distinct, si le changement avait été en vigueur au cours des périodes indiquées.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent une participation au marché des actions des PME
- sont prêts à accepter un degré de risque moyen à élevé
- privilégient une croissance en capital supérieure à la moyenne par le biais d'une gestion active au fil des années (d'au moins cinq (5) ans)

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,63 %	0,20 %	3,05 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,63 %	0,20 %	3,05 %	0,50 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,63 %	0,20 %	3,05 %	1,00 %
Autres frais		Ce que vous payez				
Frais de négociation à court terme		2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.				

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 30 juin 2025)

Date de création du fonds : août 2022
 Valeur totale : 2 433 845 \$
 Valeur unitaire de l'actif net : 10,57 \$
 Nombre d'unités en circulation : 230 369

Catégorie d'actif : Actions immobilières
 Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,59 %
 Géré par : 1832 Asset Management L.P.
 Taux de rotation du portefeuille : 20,65 %
 Placement minimal : 25,00 \$

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds immobilier mondial Dynamique ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est d'obtenir une croissance à long terme et un revenu en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres de créances de sociétés partout dans le monde offrant un potentiel de valeur ajoutée provenant de la détention, de la gestion ou d'autres placements dans le secteur immobilier.

Dix principaux placements (au 30 juin 2025)

1. Chartwell Retirement Residences
2. Prologis Inc
3. Ventas Inc
4. Equinix Inc
5. Canadian Apartment Properties REIT
6. Sienna Senior Living Inc
7. AvalonBay Communities Inc
8. First Capital REIT
9. Granite REIT
10. Public Storage

Nombre total de placements : 63 titres.

Les 10 principaux placements représentent 35,47 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

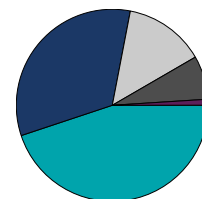
Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié à la cybersécurité, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux placements qui intègrent des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié aux fiducies de placement, risque lié à l'émetteur, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié à l'immobilier, risque lié aux prêts de titres, aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres, risque lié à la vente à découvert, risque lié aux fonds sous-jacents

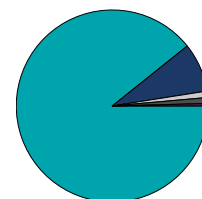
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 30 juin 2025)

Actions américaines 44,9 %
 Unités de fiducies de revenu 33,1 %
 Actions internationales 13,6 %
 Actions can. 7,4 %
 Espèces et équivalents 1,0 %



Immobilier 89,3 %
 Soins de santé 8,3 %
 Télécommunications 1,1 %
 Espèces et quasi-espèces 1,0 %
 Technologie 0,4 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

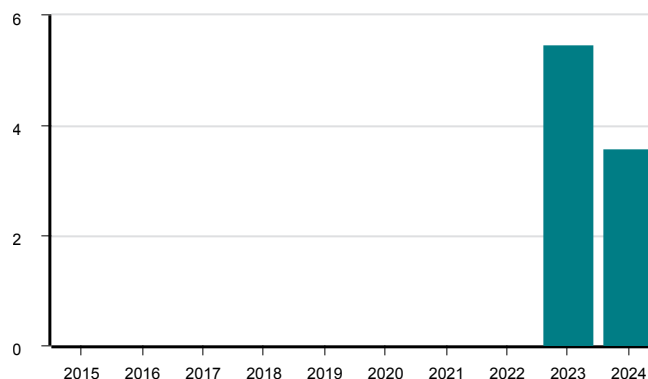
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds depuis sa création détient maintenant 1 056,60 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 1,96 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds depuis sa création. Depuis sa création, on remarque 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- cherchent à obtenir une croissance du capital à long terme et un revenu en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres de créance de sociétés partout dans le monde qui possèdent ou gèrent des actifs immobiliers, ou q
- acceptent une certaine variabilité du rendement et investissent à long terme
- sont en mesure d'accepter un niveau de risque moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,16 %	0,20 %	2,60 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,16 %	0,20 %	2,60 %	0,60 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindivuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 30 juin 2025)

Date de création du fonds : septembre 2013
 Valeur totale : 48 987 294 \$
 Valeur unitaire de l'actif net : 11,63 \$
 Nombre d'unités en circulation : 3 832 312

Catégorie d'actif :
 Ratio des frais de gestion (RFG) :
 Géré par :
 Taux de rotation du portefeuille :
 Placement minimal :

Revenu fixe mondial
 2,42 %
 Invesco Canada Ltée
 14,20 %
 25,00 \$

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds mondial d'obligations Invesco ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif de placement du fonds sous-jacent consiste à générer un revenu et une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe et des actions privilégiées émis partout dans le monde.

Dix principaux placements (au 30 juin 2025)

1. Ginnie Mae 6,00 % 01-jul-2055
2. Invesco Global Bond ETF (ICGB)
3. Gouvernement du Royaume-Uni 4,25 % 07-jun-2032
4. Gouvernement de l'Allemagne 2,30 % 15-fév-2033
5. Federal National Mortgage Assoc 6,00 % 14-jul-2025
6. Gouvernement de l'Allemagne 15-août-2026
7. Gouvernement de l'Allemagne 15-fév-2032
8. Pershing Square Holdings Ltd 1,38 % 01-août-2027
9. Fannie Mae or Freddie Mac 3,00 % 01-jul-2055
10. Gouvernement des Pays-Bas 15-jul-2030

Nombre total de placements : 557 titres.

Les 10 principaux placements représentent 17,89 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

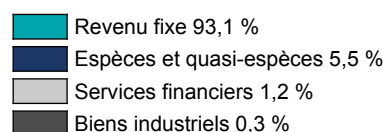
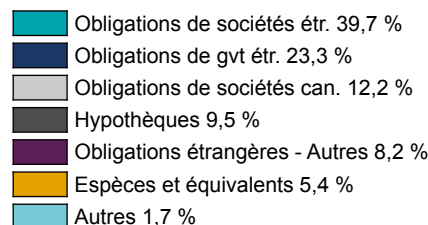
La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié au crédit, risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 30 juin 2025)



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

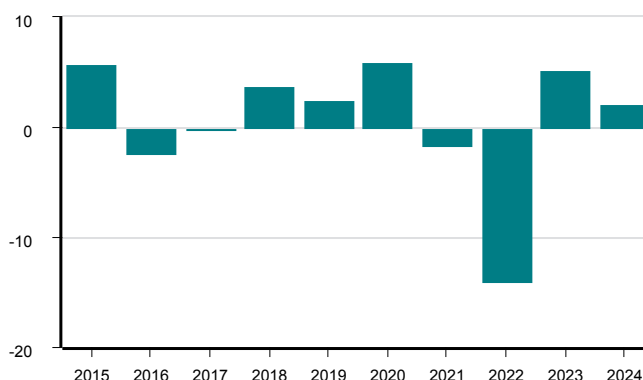
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans détient maintenant 1 035,56 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 0,35 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Depuis les 10 dernières années, on remarque 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a diminué sur une période de 10 ans.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un portefeuille diversifié d'obligations canadiennes, américaines et d'outre-mer, toutes de première qualité, et d'autres placements à revenu fixe
- sont prêts à accepter un degré de risque faible et qui investissent à moyen et à long terme
- recherchent un revenu courant provenant d'émetteurs mondiaux

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,14 %	0,10 %	2,42 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,14 %	0,10 %	2,42 %	0,25 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,14 %	0,10 %	2,42 %	0,50 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindivuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 30 juin 2025)

Date de création du fonds : septembre 2013
 Valeur totale : 37 988 055 \$
 Valeur unitaire de l'actif net : 16,60 \$
 Nombre d'unités en circulation : 2 178 970

Catégorie d'actif : Équilibrés canadiens d'actions
 Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,94 %
 Géré par : 1832 Asset Management L.P.
 Taux de rotation du portefeuille : 12,47 %
 Placement minimal : 25,00 \$

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds Valeur équilibré Dynamique ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif de placement du fonds sous-jacent vise à procurer un niveau élevé de revenu d'intérêt et de dividendes ainsi que de croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation et des titres de créance canadiens, notamment des obligations de sociétés dont la note est faible.

Dix principaux placements (au 30 juin 2025)

1. Fonds G.A. 1832 d'obligations de sociétés canadiennes de premier ordre
2. Power Corp du Canada
3. Onex Corp
4. Espèces et quasi-espèces
5. Intact Financial Corp
6. Banque Royale du Canada
7. Société Financière Manuvie
8. Enbridge Inc
9. Banque Scotia
10. Gouvernement du Canada 3,25 % 01-jun-2035

Nombre total de placements : 66 titres.

Les 10 principaux placements représentent 41,48 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

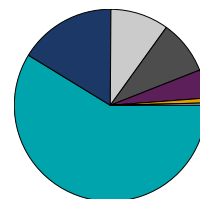
Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié aux titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires, risque lié aux produits de base, risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié à la cybersécurité, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux placements qui intègrent des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque lié aux opérations importantes, risque de marché, risque lié aux prêts de titres, aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres, risque lié à la vente à découvert, risque lié aux petites capitalisations, risque lié aux fonds sous-jacents

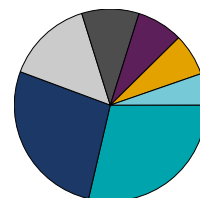
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 30 juin 2025)

Actions can. 58,7 %
 Obligations du gvt can. 16,4 %
 Obligations de sociétés can. 9,8 %
 Actions américaines 9,1 %
 Espèces et équivalents 4,8 %
 Obligations de gvt étr. 0,8 %
 Unités de fiducies de revenu 0,4 %



Services financiers 28,6 %
 Revenu fixe 27,0 %
 Autres 14,6 %
 Énergie 9,7 %
 Services aux consommateurs 7,8 %
 Services industriels 7,1 %
 Technologie 5,3 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

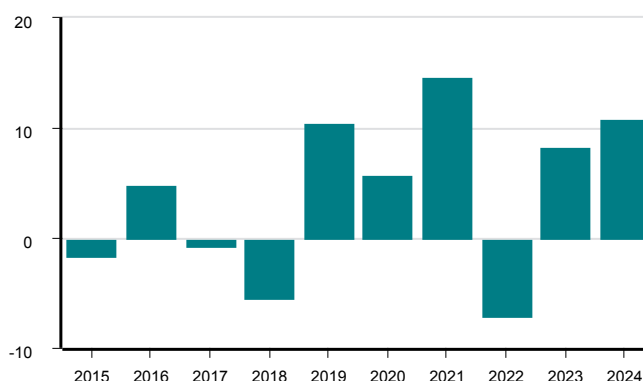
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans détient maintenant 1 417,43 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 3,55 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Depuis les 10 dernières années, on remarque 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a diminué sur une période de 10 ans.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- requièrent un portefeuille constitué d'une combinaison unique d'actions sous-évaluées et d'obligations
- sont prêts à accepter un degré de risque de faible à moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,53 %	0,12 %	2,94 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,53 %	0,12 %	2,94 %	0,30 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,53 %	0,12 %	2,94 %	0,60 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 30 juin 2025)

Date de création du fonds : août 2022
 Valeur totale : 257 548 746 \$
 Valeur unitaire de l'actif net : 18,42 \$
 Nombre d'unités en circulation : 13 985 054

Catégorie d'actif : Actions américaines
 Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,41 %
 Géré par : Invesco Canada Ltée
 Taux de rotation du portefeuille : 22,42 %
 Placement minimal : 25,00 \$

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds Invesco ESG NASDAQ 100 Index ETF ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du FNB sous-jacent est de reproduire, dans la mesure où cela est raisonnablement possible et avant déduction des frais et dépenses, le rendement de l'indice Nasdaq-100^{MD} ESG, sans couverture. Il est investi principalement, directement ou indirectement, dans des titres de participation de sociétés cotées en bourse aux États-Unis.

Dix principaux placements (au 30 juin 2025)

1. NVIDIA Corp
2. Microsoft Corp
3. Apple Inc
4. Broadcom Inc
5. Netflix Inc
6. Amazon.com Inc
7. Cisco Systems Inc
8. Tesla Inc
9. Advanced Micro Devices Inc
10. Alphabet Inc

Nombre total de placements : 93 titres.

Les 10 principaux placements représentent 51,89 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

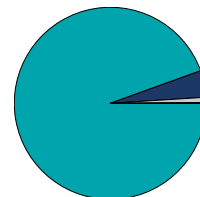
Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la concentration, risque de change et de couverture de change, risque lié aux placements qui intègrent des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), risque lié aux placements étrangers, risque lié aux indices, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

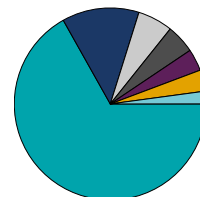
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 30 juin 2025)

- Actions américaines 94,5 %
- Actions internationales 4,5 %
- Actions can. 0,9 %
- Espèces et équivalents 0,1 %



- Technologie 66,9 %
- Services aux consommateurs 13,0 %
- Biens de consommation 5,9 %
- Soins de santé 4,9 %
- Télécommunications 3,7 %
- Autres 3,6 %
- Services industriels 2,1 %


Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

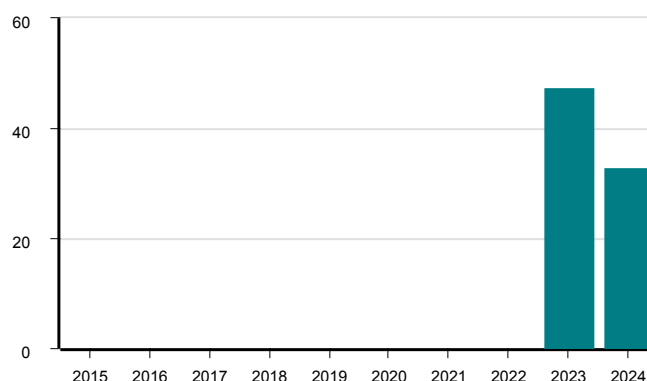
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds depuis sa création détient maintenant 1 841,54 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 24,02 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds depuis sa création. Depuis sa création, on remarque 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un placement en actions américaines qui intègre des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)
- cherchent à obtenir une croissance du capital à long terme
- sont à l'aise avec un niveau de risque moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	1,83 %	0,20 %	2,41 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	1,83 %	0,20 %	2,41 %	0,55 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindivuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Le produit ou les produits ne sont pas parrainés, endossés, vendus ou promus par Nasdaq, Inc. ou ses sociétés affiliées (Nasdaq et ses sociétés affiliées sont appelées les « sociétés »). Les sociétés ne se sont pas prononcées sur la légalité, la pertinence, l'exactitude ou le caractère approprié des descriptions et des déclarations relatives à tout produit. Les sociétés ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires du produit ou des produits ou aux membres du public concernant à l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans un ou des produits en particulier ou concernant la capacité de l'indice Nasdaq-100 ESG de suivre le rendement général du marché boursier. Le seul lien entre les sociétés et L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada (la « détentrice d'une licence ») est l'octroi d'une licence à l'égard de Nasdaq^{MD}, l'indice Nasdaq-100 ESG^{MD}, Nasdaq-100 ESG^{MD}, et de certains noms commerciaux des sociétés et de l'utilisation de l'indice Nasdaq-100 ESG, qui est déterminé, composé et calculé par Nasdaq sans égard à la détentrice d'une licence ou à tout produit. Nasdaq n'est pas tenue de prendre en considération les besoins de la détentrice d'une licence ou des propriétaires de tout produit dans la détermination, la composition ou le calcul de l'indice Nasdaq-100 ESG. Les sociétés n'assument aucune responsabilité quant à la détermination du calendrier d'émission des titres ni des prix et de la quantité de tout produit à émettre, et n'y ont pas participé, ni à la détermination ou au calcul de l'équation par laquelle le produit ou les produits doivent être convertis en espèces. Les sociétés n'ont aucune obligation relativement à l'administration, à la commercialisation ou à la négociation de tout produit. LES SOCIÉTÉS NE GARANTISSENT PAS L'EXACTITUDE NI L'INTERRUPTION DU CALCUL DE L'INDICE NASDAQ-100 ESG OU DE TOUTE DONNÉE CONTENUE DANS CET INDICE. LES SOCIÉTÉS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE OBTENUS PAR LA DÉTENTRICE D'UNE LICENCE, LES PROPRIÉTAIRES OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ PAR SUITE DE L'UTILISATION DE L'INDICE NASDAQ-100 ESG OU DE TOUTE DONNÉE CONTENUE DANS CET INDICE. LES SOCIÉTÉS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU À L'ADAPTATION À UN USAGE EN PARTICULIER DE L'INDICE NASDAQ-100 ESG^{MD} OU DE TOUTE DONNÉE CONTENUE DANS CET INDICE. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, LES SOCIÉTÉS NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUES RESPONSABLES DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, ACCESSOIRE, CONSÉCUTIF, PUNITIF OU INDIRECT, MÊME SI ELLES AVAIENT ÉTÉ AVISÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

Faits saillants (au 30 juin 2025)

Date de création du fonds : août 2022
 Valeur totale : 199 898 170 \$
 Valeur unitaire de l'actif net : 15,20 \$
 Nombre d'unités en circulation : 13 153 792

Catégorie d'actif : Actions américaines
 Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,35 %
 Géré par : Invesco Canada Ltée
 Taux de rotation du portefeuille : 29,78 %
 Placement minimal : 25,00 \$

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds Invesco S&P 500 ESG Index ETF ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du FNB sous-jacent est de reproduire, dans la mesure où cela est raisonnablement possible et avant déduction des frais et dépenses, le rendement de l'indice S&P 500 Index ETF, sans couverture. Le FNB sous-jacent investit principalement, directement ou indirectement, dans des titres de participation de sociétés américaines.

Dix principaux placements (au 30 juin 2025)

1. NVIDIA Corp
2. Microsoft Corp
3. Apple Inc
4. Meta Platforms Inc
5. Alphabet Inc
6. Alphabet Inc
7. Eli Lilly and Co
8. Visa Inc
9. Exxon Mobil Corp
10. Mastercard Inc

Nombre total de placements : 324 titres.

Les 10 principaux placements représentent 45,04 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

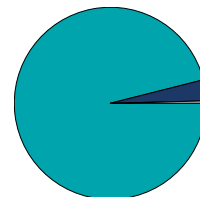
Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la concentration, risque de change et de couverture de change, risque lié aux placements qui intègrent des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), risque lié aux placements étrangers, risque lié aux indices, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

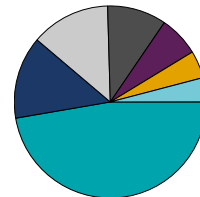
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 30 juin 2025)

Actions américaines 96,0 %
 Actions internationales 3,5 %
 Espèces et équivalents 0,4 %



Technologie 47,3 %
 Autres 13,9 %
 Services financiers 13,4 %
 Soins de santé 10,0 %
 Services aux consommateurs 6,8 %
 Biens industriels 4,6 %
 Biens de consommation 4,1 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

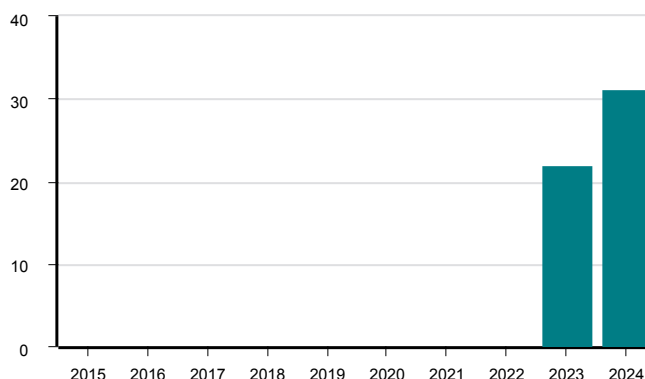
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds depuis sa création détient maintenant 1 519,73 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 15,90 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds depuis sa création. Depuis sa création, on remarque 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un placement de base en actions américaines bien diversifié qui intègre des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)
- cherchent à obtenir une croissance du capital à long terme
- sont à l'aise avec un niveau de risque moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	1,82 %	0,18 %	2,35 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	1,82 %	0,18 %	2,35 %	0,55 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	1,82 %	0,18 %	2,35 %	0,70 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindivuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

L'indice S&P 500 Scored & Screened est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC (« SPDJI ») et S&P Global ou de ses sociétés affiliées et est concédé sous licence aux fins d'utilisation par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Standard & Poor's^{MD} et S&P^{MD} sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P ») et Dow Jones^{MD} est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »). Les marques de commerce ont été concédées à SPDJI et concédées en sous-licence aux fins de certaines utilisations par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Le Fonds Invesco ESG S&P 500 Index ETF de l'Équitable n'est pas parrainé, endossé, vendu ou promu par SPDJI, Dow Jones, S&P, l'une de ses sociétés affiliées respectives (collectivement « S&P Dow Jones Indices ») ou S&P Global ou ses sociétés affiliées. Ni S&P Dow Jones Indices ni S&P Global ou ses sociétés affiliées ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires du Fonds Invesco ESG S&P 500 Index ETF de l'Équitable ou aux membres du public concernant l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans le Fonds Invesco ESG S&P 500 Index ETF de l'Équitable en particulier ou concernant la capacité de l'indice S&P 500 Scored & Screened de suivre le rendement général du marché boursier. Le seul lien entre S&P Dow Jones Indices [et S&P Global ou ses sociétés affiliées] et L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada en ce qui concerne l'indice S&P 500 Scored & Screened est l'octroi d'une licence à l'égard de l'indice et de certaines marques de commerce, marques de service ou appellations commerciales de S&P Dow Jones Indices ou de ses concédants de licence de tiers. L'indice S&P 500 Scored & Screened est déterminé, composé et calculé par S&P Dow Jones Indices ou S&P Global ou ses sociétés affiliées sans égard à L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada ou au Fonds Invesco ESG S&P 500 Index ETF de l'Équitable. S&P Dow Jones Indices et S&P Global ou ses sociétés affiliées ne sont pas tenues de prendre en considération les besoins de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada ou des propriétaires du Fonds Invesco ESG S&P 500 Index ETF de l'Équitable dans la détermination, la composition ou le calcul de l'indice S&P 500 Scored & Screened. Ni S&P Dow Jones Indices ni S&P Global ou ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité quant à la détermination des prix et de la quantité du Fonds Invesco ESG S&P 500 Index ETF de l'Équitable ou du calendrier d'émission ou des ventes du Fonds Invesco ESG S&P 500 Index ETF de l'Équitable ni à la détermination ou au calcul de l'équation par laquelle le Fonds Invesco ESG S&P 500 Index ETF de l'Équitable doit être converti en espèces ou racheté, le cas échéant. S&P Dow Jones Indices et S&P Global ou ses sociétés affiliées n'ont aucune obligation relativement à l'administration, à la commercialisation ou à la négociation du Fonds Invesco ESG S&P 500 Index ETF de l'Équitable. Il n'y a aucune garantie que les produits de placement qui reposent sur l'indice S&P 500 Scored & Screened suivront le rendement de l'indice avec exactitude ou génèrent des rendements de placements positifs. S&P Dow Jones Indices LLC n'est pas un conseiller en placement. L'inclusion d'un titre dans un indice ne constitue pas une recommandation d'achat, de vente ou de conservation d'un tel titre de la part de S&P Dow Jones Indices et ne doit pas être considérée comme un conseil en placement. NI S&P DOW JONES INDICES NI S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE GARANTISSENT LA PERTINENCE, L'EXACTITUDE, L'OPPORTUNITÉ ET L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE S&P 500 SCORED & SCREENED OU TOUTE DONNÉE LIÉE À CET ÉGARD OU TOUTE COMMUNICATION, NOTAMMENT TOUTE COMMUNICATION ORALE OU ÉCRITE (Y COMPRIS LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES) À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES ET S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SERONT PAS ASSUJETTIES À DES DOMMAGES OU RESPONSABILITÉS POUR TOUTE ERREUR, TOUTE OMISSION OU TOUT RETARD À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES ET S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU À L'ADAPTATION À UN USAGE EN PARTICULIER OU DES RÉSULTATS À OBTENIR PAR L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA, PROPRIÉTAIRES DU FONDS INVESCO ESG S&P 500 INDEX ETF DE L'ÉQUITABLE OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DE L'UTILISATION DE L'INDICE S&P 500 SCORED & SCREENED OU EN CE QUI CONCERNE TOUTE DONNÉE À CET ÉGARD. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, S&P DOW JONES INDICES OU S&P GLOBAL ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUES RESPONSABLES DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, ACCESSOIRE, CONSÉCUTIF, PUNITIF OU INDIRECT, MÊME SI ELLES AVAIENT ÉTÉ AVISÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, QU'ELLE SOIT NOTAMMENT EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTELLE OU DE RESPONSABILITÉ SANS FAUTE. AUCUN TIERS N'EST BÉNÉFICIAIRE DE QUELQUE ENTENTE OU ARRANGEMENT ENTRE S&P DOW JONES INDICES ET L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA, AUTRE QUE LES CONCÉDANTS DE LICENCE DE TIERS DE S&P DOW JONES INDICES.

Faits saillants

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Actions américaines
Valeur totale :	s.o.	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,21 %
Valeur unitaire de l'actif net :	s.o.	Géré par :	Invesco Canada Ltée
Nombre d'unités en circulation :	s.o.	Taux de rotation du portefeuille :	s.o.
		Placement minimal :	25,00 \$

Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession**

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds Invesco NASDAQ 100 Index ETF ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du FNB sous-jacent est de reproduire, dans la mesure où cela est raisonnablement possible et avant déduction des frais et dépenses, le rendement de l'indice Nasdaq-100^{MD}, sans couverture. Il est investi principalement, directement ou indirectement, dans des titres de participation de sociétés cotées en bourse aux États-Unis.

Dix principaux placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la concentration, risque de change et de couverture de change, risque lié aux placements étrangers, risque lié aux indices, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- cherchent à obtenir une croissance du capital à long terme
- recherchent les actions américaines
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen à élevé

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	1,83 %	0,20 %	2,21 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	1,83 %	0,20 %	2,21 %	0,55 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindivuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Le produit ou les produits ne sont pas parrainés, endossés, vendus ou promus par Nasdaq, Inc. ou ses sociétés affiliées (Nasdaq et ses sociétés affiliées sont appelées les « sociétés »). Les sociétés ne se sont pas prononcées sur la légalité, la pertinence, l'exactitude ou le caractère approprié des descriptions et des déclarations relatives à tout produit. Les sociétés ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires du produit ou des produits ou aux membres du public concernant à l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans un ou des produits en particulier ou concernant la capacité de l'indice Nasdaq-100 de suivre le rendement général du marché boursier. Le seul lien entre les sociétés et L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada (la « détentrice d'une licence ») est l'octroi d'une licence à l'égard de Nasdaq^{MD}, l'indice Nasdaq-100^{MD}, Nasdaq-100^{MD}, et de certains noms commerciaux des sociétés et de l'utilisation de l'indice Nasdaq-100, qui est déterminé, composé et calculé par Nasdaq sans égard à la détentrice d'une licence ou à tout produit. Nasdaq n'est pas tenue de prendre en considération les besoins de la détentrice d'une licence ou des propriétaires de tout produit dans la détermination, la composition ou le calcul de l'indice Nasdaq-100. Les sociétés n'assument aucune responsabilité quant à la détermination du calendrier d'émission des titres ni des prix et de la quantité de tout produit à émettre, et n'y ont pas participé, ni à la détermination ou au calcul de l'équation par laquelle le produit ou les produits doivent être convertis en espèces. Les sociétés n'ont aucune obligation relativement à l'administration, à la commercialisation ou à la négociation de tout produit. LES SOCIÉTÉS NE GARANTISSENT PAS L'EXACTITUDE NI L'ININTERRUPTION DU CALCUL DE L'INDICE NASDAQ-100 OU DE TOUTE DONNÉE CONTENUE DANS CET INDICE. LES SOCIÉTÉS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE OBTENUS PAR LA DÉTENTRICE D'UNE LICENCE, LES PROPRIÉTAIRES OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ PAR SUITE DE L'UTILISATION DE L'INDICE NASDAQ-100 OU DE TOUTE DONNÉE CONTENUE DANS CET INDICE. LES SOCIÉTÉS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU À L'ADAPTATION À UN USAGE EN PARTICULIER DE L'INDICE NASDAQ-100^{MD} OU DE TOUTE DONNÉE CONTENUE DANS CET INDICE. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, LES SOCIÉTÉS NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUES RESPONSABLES DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, ACCESSOIRE, CONSÉCUTIF, PUNITIF OU INDIRECT, MÊME SI ELLES AVAIENT ÉTÉ AVISÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

Faits saillants

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Actions américaines
Valeur totale :	s.o.	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,24 %
Valeur unitaire de l'actif net :	s.o.	Géré par :	Invesco Canada Ltée
Nombre d'unités en circulation :	s.o.	Taux de rotation du portefeuille :	s.o.
		Placement minimal :	25,00 \$

 Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession**
Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du FNB sous-jacent est de reproduire, dans la mesure où cela est raisonnablement possible et avant déduction des frais et dépenses, le rendement de l'indice S&P 500^{MD} Equal Weight, sans couverture. Il est investi principalement, directement ou indirectement, dans des titres de participation de sociétés cotées en bourse aux États-Unis. L'indice S&P 500^{MD} Equal Weight a les mêmes titres constituants que l'indice pondéré en fonction de la capitalisation S&P 500^{MD}; toutefois, chaque société représentée dans l'indice se voit accorder une pondération fixe de 0,20% à chaque rééquilibrage trimestriel de l'indice.

Dix principaux placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	--------------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la concentration, risque de change et de couverture de change, risque lié aux placements étrangers, risque lié aux indices, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- souhaitent une croissance du capital à long terme
- souhaitent un placement bien diversifié axé sur les actions américaines
- peuvent s'accomoder d'un risque moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	1,86 %	0,20 %	2,24 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	1,86 %	0,20 %	2,24 %	0,65 %
Autres frais		Ce que vous payez				
Frais de négociation à court terme		2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.				

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindivuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

L'indice S&P 500 Equal Weight est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC (« SPDJI ») et S&P Global ou de ses sociétés affiliées et est concédé sous licence aux fins d'utilisation par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Standard & Poor's^{MD} et S&P^{MD} sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P ») et Dow Jones^{MD} est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »). Les marques de commerce ont été concédées à SPDJI et concédées en sous-licence aux fins de certaines utilisations par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Le Fonds Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF de l'Équitable n'est pas parrainé, endossé, vendu ou promu par SPDJI, Dow Jones, S&P, l'une de ses sociétés affiliées respectives (collectivement « S&P Dow Jones Indices ») ou S&P Global ou ses sociétés affiliées. Ni S&P Dow Jones Indices ni S&P Global ou ses sociétés affiliées ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires du Fonds Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF de l'Équitable ou aux membres du public concernant l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans le Fonds Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF de l'Équitable en particulier ou concernant la capacité de l'indice S&P 500 Equal Weight de suivre le rendement général du marché boursier. Le seul lien entre S&P Dow Jones Indices [et S&P Global ou ses sociétés affiliées] et L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada en ce qui concerne l'indice S&P 500 Equal Weight est l'octroi d'une licence à l'égard de l'indice et de certaines marques de commerce, marques de service ou appellations commerciales de S&P Dow Jones Indices ou de ses concédants de licence de tiers. L'indice S&P 500 Equal Weight est déterminé, composé et calculé par S&P Dow Jones Indices ou S&P Global ou ses sociétés affiliées sans égard à L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada ou au Fonds Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF de l'Équitable. S&P Dow Jones Indices et S&P Global ou ses sociétés affiliées ne sont pas tenues de prendre en considération les besoins de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada ou des propriétaires du Fonds Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF de l'Équitable dans la détermination, la composition ou le calcul de l'indice S&P 500 Equal Weight. Ni S&P Dow Jones Indices ni S&P Global ou ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité quant à la détermination des prix et de la quantité du Fonds Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF de l'Équitable ou du calendrier d'émission ou des ventes du Fonds Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF de l'Équitable ni à la détermination ou au calcul de l'équation par laquelle le Fonds Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF de l'Équitable doit être converti en espèces ou racheté, le cas échéant. S&P Dow Jones Indices et S&P Global ou ses sociétés affiliées n'ont aucune obligation relativement à l'administration, à la commercialisation ou à la négociation du Fonds Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF de l'Équitable. Il n'y a aucune garantie que les produits de placement qui reposent sur l'indice S&P 500 Equal Weight suivront le rendement de l'indice avec exactitude ou génèrent des rendements de placements positifs. S&P Dow Jones Indices LLC n'est pas un conseiller en placement. L'inclusion d'un titre dans un indice ne constitue pas une recommandation d'achat, de vente ou de conservation d'un tel titre de la part de S&P Dow Jones Indices et ne doit pas être considérée comme un conseil en placement. NI S&P DOW JONES INDICES NI S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE GARANTISSENT LA PERTINENCE, L'EXACTITUDE, L'OPPORTUNITÉ ET L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE S&P 500 EQUAL WEIGHT OU TOUTE DONNÉE LIÉE À CET ÉGARD OU TOUTE COMMUNICATION, NOTAMMENT TOUTE COMMUNICATION ORALE OU ÉCRITE (Y COMPRIS LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES) À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES ET S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SERONT PAS ASSUJETTIES À DES DOMMAGES OU RESPONSABILITÉS POUR TOUTE ERREUR, TOUTE OMISSION OU TOUT RETARD À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES ET S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU À L'ADAPTATION À UN USAGE EN PARTICULIER OU DES RÉSULTATS À OBTENIR PAR L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA, PROPRIÉTAIRES DU FONDS INVESCO S&P 500 Equal Weight Index ETF DE L'ÉQUITABLE OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DE L'UTILISATION DE L'INDICE S&P 500 EQUAL WEIGHT OU EN CE QUI CONCERNE TOUTE DONNÉE À CET ÉGARD. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, S&P DOW JONES INDICES OU S&P GLOBAL ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUES RESPONSABLES DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, ACCESSOIRE, CONSÉCUTIF, PUNITIF OU INDIRECT, MÊME SI ELLES AVAIENT ÉTÉ AVISÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, QU'ELLE SOIT NOTAMMENT EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTELLE OU DE RESPONSABILITÉ SANS FAUTE. AUCUN TIERS N'EST BÉNÉFICIAIRE DE QUELQUE ENTENTE OU ARRANGEMENT ENTRE S&P DOW JONES INDICES ET L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA, AUTRE QUE LES CONCÉDANTS DE LICENCE DE TIERS DE S&P DOW JONES INDICES.

Faits saillants

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Actions canadiennes
Valeur totale :	s.o.	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,50 %
Valeur unitaire de l'actif net :	s.o.	Géré par :	Invesco Canada Ltée
Nombre d'unités en circulation :	s.o.	Taux de rotation du portefeuille :	s.o.
		Placement minimal :	25,00 \$

 Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession**
Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds Invesco S&P/TSX 60 Equal Weight Index ETF ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du FNB sous-jacent est de reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement de l'indice composé S&P/TSX^{MD} 60 Equal Weight. Le FNB sous-jacent investit principalement, que ce soit directement ou indirectement, dans des titres de participation de sociétés cotées à la Bourse de Toronto (TSX). À l'heure actuelle, le FNB cherche à reproduire le rendement de l'indice à pondération égale S&P/TSX 60, lequel est composé des mêmes constituants que l'indice S&P/TSX 60 à capitalisation pondérée; toutefois, chaque société représentée dans l'indice à pondération égale S&P/TSX 60 se voit accorder une pondération fixe de 1,67 % à chaque rééquilibrage trimestriel.

Dix principaux placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	--------------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la concentration, risque lié aux indices, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- cherchent à obtenir une croissance du capital à long terme
- souhaitent un placement bien diversifié dans des actions canadiennes
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	1,87 %	0,20 %	2,50 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	1,87 %	0,20 %	2,50 %	0,60 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindivuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

L'indice à pondération égale S&P/TSX 60 est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC (« SPDJI ») et S&P Global ou de ses sociétés affiliées et est concédé sous licence aux fins d'utilisation par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Standard & Poor's^{MD} et S&P^{MD} sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P ») et Dow Jones^{MD} est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »). Les marques de commerce ont été concédées à SPDJI et concédées en sous-licence aux fins de certaines utilisations par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Le Fonds Invesco S&P/TSX 60 Equal Weight Index ETF de l'Équitable n'est pas parrainé, endossé, vendu ou promu par SPDJI, Dow Jones, S&P, l'une de ses sociétés affiliées respectives (collectivement « S&P Dow Jones Indices ») ou S&P Global ou ses sociétés affiliées. Ni S&P Dow Jones Indices ni S&P Global ou ses sociétés affiliées ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires du Fonds Invesco S&P/TSX 60 Equal Weight Index ETF de l'Équitable ou aux membres du public concernant l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans le Fonds Invesco S&P/TSX 60 Equal Weight Index ETF de l'Équitable en particulier ou concernant la capacité de l'indice à pondération égale S&P/TSX 60 de suivre le rendement général du marché boursier. Le seul lien entre S&P Dow Jones Indices [et S&P Global ou ses sociétés affiliées] et L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada en ce qui concerne l'indice à pondération égale S&P/TSX 60 est l'octroi d'une licence à l'égard de l'indice et de certaines marques de commerce, marques de service ou appellations commerciales de S&P Dow Jones Indices ou de ses concédants de licence de tiers. L'indice à pondération égale S&P/TSX 60 est déterminé, composé et calculé par S&P Dow Jones Indices ou S&P Global ou ses sociétés affiliées sans égard à L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada ou au Fonds Invesco S&P/TSX 60 Equal Weight Index ETF de l'Équitable. S&P Dow Jones Indices et S&P Global ou ses sociétés affiliées ne sont pas tenues de prendre en considération les besoins de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada ou des propriétaires du Fonds Invesco S&P/TSX 60 Equal Weight Index ETF de l'Équitable dans la détermination, la composition ou le calcul de l'indice à pondération égale S&P/TSX 60. Ni S&P Dow Jones Indices ni S&P Global ou ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité quant à la détermination des prix et de la quantité du Fonds Invesco S&P/TSX 60 Equal Weight Index ETF de l'Équitable ou du calendrier d'émission ou des ventes du Fonds Invesco S&P/TSX 60 Equal Weight Index ETF de l'Équitable ni à la détermination ou au calcul de l'équation par laquelle le Fonds Invesco S&P/TSX 60 Equal Weight Index ETF de l'Équitable doit être converti en espèces ou racheté, le cas échéant. S&P Dow Jones Indices et S&P Global ou ses sociétés affiliées n'ont aucune obligation relativement à l'administration, à la commercialisation ou à la négociation du Fonds Invesco S&P/TSX 60 Equal Weight Index ETF de l'Équitable. Il n'y a aucune garantie que les produits de placement qui reposent sur l'indice à pondération égale S&P/TSX 60 suivront le rendement de l'indice avec exactitude ou génèrent des rendements de placements positifs. S&P Dow Jones Indices LLC n'est pas un conseiller en placement. L'inclusion d'un titre à même un indice ne constitue pas une recommandation de S&P Dow Jones Indices d'acheter, de vendre et de détenir de tels titres, ni ne constitue un conseil en placement. NI S&P DOW JONES INDICES NI S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE GARANTISSENT LA PERTINENCE, L'EXACTITUDE, L'INTÉGRALITÉ DE L'INDICE À PONDÉRATION ÉGALE S&P/TSX 60 OU TOUTE DONNÉE LIÉE À CET ÉGARD OU TOUTE COMMUNICATION, NOTAMMENT TOUTE COMMUNICATION ORALE OU ÉCRITE (Y COMPRIS LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES) À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES ET S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SERONT PAS ASSUJETTIES À DES DOMMAGES OU RESPONSABILITÉS POUR TOUTE ERREUR, TOUTE OMISSION OU TOUT RETARD À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES ET S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU À L'ADAPTATION À UN USAGE EN PARTICULIER OU DES RÉSULTATS À OBTENIR PAR L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA, PROPRIÉTAIRES DU FONDS INVESCO S&P/TSX 60 EQUAL WEIGHT INDEX ETF DE L'ÉQUITABLE OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DE L'UTILISATION DE L'INDICE À PONDÉRATION ÉGALE S&P/TSX 60 OU EN CE QUI CONCERNE TOUTE DONNÉE À CET ÉGARD. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, S&P DOW JONES INDICES OU S&P GLOBAL ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUES RESPONSABLES DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, ACCESSOIRE, CONSÉCUTIF, PUNITIF OU INDIRECT, MÊME SI ELLES AVAIENT ÉTÉ AVISÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, QU'ELLE SOIT NOTAMMENT EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTELLE OU DE RESPONSABILITÉ SANS FAUTE. AUCUN TIERS N'EST BÉNÉFICIAIRE DE QUELQUE ENTENTE OU ARRANGEMENT ENTRE S&P DOW JONES INDICES ET L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA, AUTRE QUE LES CONCÉDANTS DE LICENCE DE TIERS DE S&P DOW JONES INDICES.

Faits saillants (au 30 juin 2025)

Date de création du fonds : août 2022
 Valeur totale : 36 925 068 \$
 Valeur unitaire de l'actif net : 13,41 \$
 Nombre d'unités en circulation : 2 753 137

Catégorie d'actif : Actions canadiennes
 Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,36 %
 Géré par : Invesco Canada Ltée
 Taux de rotation du portefeuille : 19,90 %
 Placement minimal : 25,00 \$

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du FNB sous-jacent est de reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement de l'indice composé S&P/TSX^{MD} ESG. Le FNB sous-jacent investit principalement, que ce soit directement ou indirectement, dans des titres de participation de sociétés cotées à la Bourse de Toronto (TSX).

Dix principaux placements (au 30 juin 2025)

1. Banque Royale du Canada
2. Enbridge Inc
3. Banque de Montréal
4. Canadian Pacific Kansas City Ltd
5. Banque Scotia
6. Banque Canadienne Impériale de Commerce
7. Agnico Eagle Mines Ltd
8. Cie des chemins de fer nationaux du Canada
9. Société Financière Manuvie
10. TC Energy Corp

Nombre total de placements : 95 titres.

Les 10 principaux placements représentent 46,70 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

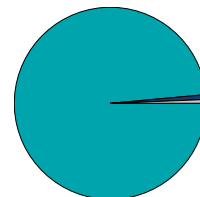
Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la concentration, risque lié aux placements qui intègrent des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), risque lié aux indices, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

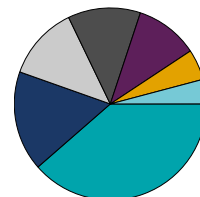
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 30 juin 2025)

Actions can. 98,6 %
 Unités de fiducies de revenu 0,8 %
 Espèces et équivalents 0,6 %



Services financiers 38,6 %
 Matériaux de base 16,8 %
 Autres 12,4 %
 Énergie 12,2 %
 Services industriels 10,6 %
 Services aux consommateurs 5,2 %
 Immobilier 4,1 %


Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

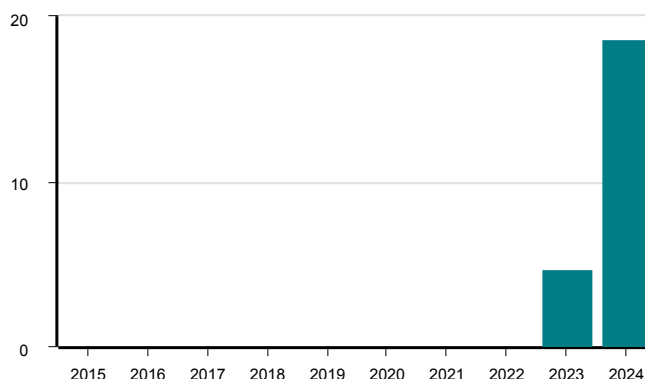
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds depuis sa création détient maintenant 1 341,05 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 10,90 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds depuis sa création. Depuis sa création, on remarque 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un placement de base en actions canadiennes bien diversifié qui intègre des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)
- cherchent à obtenir une croissance du capital à long terme
- sont à l'aise avec un niveau de risque moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	1,84 %	0,16 %	2,36 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	1,84 %	0,16 %	2,36 %	0,45 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	1,84 %	0,16 %	2,36 %	0,70 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

L'indice composé S&P/TSX ESG est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC (« SPDJI ») et S&P Global ou de ses sociétés affiliées et est concédé sous licence aux fins d'utilisation par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Standard & Poor's^{MD} et S&P^{MD} sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P ») et Dow Jones^{MD} est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »). Les marques de commerce ont été concédées à SPDJI et concédées en sous-licence aux fins de certaines utilisations par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Le Fonds Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF de l'Équitable n'est pas parrainé, endossé, vendu ou promu par SPDJI, Dow Jones, S&P, l'une de ses sociétés affiliées respectives (collectivement « S&P Dow Jones Indices ») ou S&P Global ou ses sociétés affiliées. Ni S&P Dow Jones Indices ni S&P Global ou ses sociétés affiliées ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires du Fonds Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF de l'Équitable ou aux membres du public concernant l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans le Fonds Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF de l'Équitable en particulier ou concernant la capacité de l'indice composé S&P/TSX ESG de suivre le rendement général du marché boursier. Le seul lien entre S&P Dow Jones Indices [et S&P Global ou ses sociétés affiliées] et L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada en ce qui concerne l'indice composé S&P/TSX ESG est l'octroi d'une licence à l'égard de l'indice et de certaines marques de commerce, marques de service ou appellations commerciales de S&P Dow Jones Indices ou de ses concédants de licence de tiers. L'indice composé S&P/TSX ESG est déterminé, composé et calculé par S&P Dow Jones Indices ou S&P Global ou ses sociétés affiliées sans égard à L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada ou au Fonds Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF de l'Équitable. S&P Dow Jones Indices et S&P Global ou ses sociétés affiliées ne sont pas tenues de prendre en considération les besoins de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada ou des propriétaires du Fonds Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF de l'Équitable dans la détermination, la composition ou le calcul de l'indice composé S&P/TSX ESG. Ni S&P Dow Jones Indices ni S&P Global ou ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité quant à la détermination des prix et de la quantité du Fonds Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF de l'Équitable ou du calendrier d'émission ou des ventes du Fonds Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF de l'Équitable ni à la détermination ou au calcul de l'équation par laquelle le Fonds Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF de l'Équitable doit être converti en espèces ou racheté, le cas échéant. S&P Dow Jones Indices et S&P Global ou ses sociétés affiliées n'ont aucune obligation relativement à l'administration, à la commercialisation ou à la négociation du Fonds Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF de l'Équitable. Il n'y a aucune garantie que les produits de placement qui reposent sur l'indice composé S&P/TSX ESG suivront le rendement de l'indice avec exactitude ou génèrent des rendements de placements positifs. S&P Dow Jones Indices LLC n'est pas un conseiller en placement. L'inclusion d'un titre à même un indice ne constitue pas une recommandation de S&P Dow Jones Indices d'acheter, de vendre et de détenir de tels titres, ni ne constitue un conseil en placement. NI S&P DOW JONES INDICES NI S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE GARANTISSENT LA PERTINENCE, L'EXACTITUDE, L'INTÉGRALITÉ DE L'INDICE COMPOSÉ S&P/TSX ESG OU TOUTE DONNÉE LIÉE À CET ÉGARD OU TOUTE COMMUNICATION, NOTAMMENT TOUTE COMMUNICATION ORALE OU ÉCRITE (Y COMPRIS LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES) À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES ET S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SERONT PAS ASSUJETTES À DES DOMMAGES OU RESPONSABILITÉS POUR TOUTE ERREUR, TOUTE OMISSION OU TOUT RETARD À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES ET S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU À L'ADAPTATION À UN USAGE EN PARTICULIER OU DES RÉSULTATS À OBTENIR PAR L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA, PROPRIÉTAIRES DU FONDS INVESCO S&P/TSX COMPOSITE ESG INDEX ETF DE L'ÉQUITABLE OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DE L'UTILISATION DE L'INDICE COMPOSÉ S&P/TSX ESG OU EN CE QUI CONCERNE TOUTE DONNÉE À CET ÉGARD. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, S&P DOW JONES INDICES OU S&P GLOBAL ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUES RESPONSABLES DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, ACCESSOIRE, CONSÉCUTIF, PUNITIF OU INDIRECT, MÊME SI ELLES AVAIENT ÉTÉ AVISÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, QU'ELLE SOIT NOTAMMENT EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTELLE OU DE RESPONSABILITÉ SANS FAUTE. AUCUN TIERS N'EST BÉNÉFICIAIRE DE QUELQUE ENTENTE OU ARRANGEMENT ENTRE S&P DOW JONES INDICES ET L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA, AUTRE QUE LES CONCÉDANTS DE LICENCE DE TIERS DE S&P DOW JONES INDICES.

Faits saillants

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Actions ciblées canadiennes
Valeur totale :	s.o.	Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,00 %
Valeur unitaire de l'actif net :	s.o.	Géré par :	Canoe Financial LP
Nombre d'unités en circulation :	s.o.	Taux de rotation du portefeuille :	s.o.
		Placement minimal :	25,00 \$

Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection**

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds Catégorie portefeuille d'actions Canoe ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds distinct est de procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation canadiens. Le Fonds peut également investir dans l'or, des certificats d'or, des certificats d'argent et certains FNB de placement en or/argent. Le Fonds peut investir jusqu'à 49 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Dix principaux placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	--------------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque de change et de couverture de change, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- souhaitent investir à moyen et long terme
- recherchent une appréciation du capital à long terme grâce à un fonds d'actions canadiennes de base
- considérés comme ayant une tolérance moyenne au risque

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,61 %	0,13 %	3,00 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,61 %	0,13 %	3,00 %	0,45 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,61 %	0,13 %	3,00 %	0,70 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Équilibrés mondiaux neutres
Valeur totale :	s.o.	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,14 %
Valeur unitaire de l'actif net :	s.o.	Géré par :	Société de placements Franklin Templeton
Nombre d'unités en circulation :	s.o.	Taux de rotation du portefeuille :	s.o.
		Placement minimal :	25,00 \$

Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection**

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Portefeuille de FNB équilibré Franklin ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

Dix principaux placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque lié au crédit, risque lié aux taux d'intérêt, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un fonds qui vise à la fois des gains en capital et un revenu, en mettant l'accent sur le premier élément
- investissent à moyen terme ou à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,11 %	0,10 %	2,40 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,11 %	0,10 %	2,40 %	0,45 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,11 %	0,10 %	2,40 %	0,65 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindivuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Équilibré Tactique
Valeur totale :	s.o.	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,70 %
Valeur unitaire de l'actif net :	s.o.	Géré par :	Canoe Financial LP
Nombre d'unités en circulation :	s.o.	Taux de rotation du portefeuille :	s.o.
		Placement minimal :	25,00 \$

Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection**

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds Catégorie portefeuille de répartition d'actifs Canoe ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds distinct est de procurer une croissance à long terme et à conserver le capital au moyen d'une méthode de placement équilibrée. Il investit principalement dans une combinaison de titres de participation, de titres à revenu fixe ainsi que d'instruments du marché monétaire canadiens.

Dix principaux placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	-----------------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque lié au crédit, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- souhaitent investir à moyen et long terme
- recherchent une combinaison d'actions principalement canadiennes et de titres à revenu fixe
- considérés comme ayant une tolérance au risque faible à moyenne

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,31 %	0,15 %	2,70 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,31 %	0,15 %	2,70 %	0,50 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,31 %	0,15 %	2,70 %	0,80 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Équilibrés mondiaux d'actions
Valeur totale :	s.o.	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,14 %
Valeur unitaire de l'actif net :	s.o.	Géré par :	Société de placements Franklin Templeton
Nombre d'unités en circulation :	s.o.	Taux de rotation du portefeuille :	s.o.
		Placement minimal :	25,00 \$

Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection**

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Portefeuille FNB de croissance Franklin ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

Dix principaux placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque lié au crédit, risque lié aux taux d'intérêt, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un fonds diversifié qui vise des gains en capital
- investissent à moyen terme ou à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,11 %	0,10 %	2,40 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,11 %	0,10 %	2,40 %	0,45 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,11 %	0,10 %	2,40 %	0,65 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants

Date de création du fonds :	novembre 2025	Catégorie d'actif :	Équilibrés mondiaux à revenu fixe
Valeur totale :	s.o.	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,50 %
Valeur unitaire de l'actif net :	s.o.	Géré par :	Société de placements Franklin Templeton
Nombre d'unités en circulation :	s.o.	Taux de rotation du portefeuille :	s.o.
		Placement minimal :	25,00 \$

Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection**

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Portefeuille FNB de revenu prudent Franklin ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

Dix principaux placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque lié au crédit, risque lié aux taux d'intérêt, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements

Puisque le Fonds est nouveau, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un fonds qui vise un revenu courant et des gains en capital dans une certaine mesure
- investissent à moyen terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller.	Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds.
Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.
Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5)	Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds.	Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable.

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

	Garanties		Frais de gestion	Frais d'assurance	RFG	Frais de la garantie
	Échéance	Décès				
Catégorie Placement	75 %	75 %	2,11 %	0,10 %	2,40 %	-
Catégorie Succession	75 %	100 %	2,11 %	0,10 %	2,40 %	0,25 %
Catégorie Protection	100 %	100 %	2,11 %	0,10 %	2,40 %	0,45 %
Autres frais	Ce que vous payez					
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat.					

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindivuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

À propos de l'Équitable

Chez l'Équitable, nous croyons à la force d'agir ensemble. C'est ce qui nous inspire pour servir nos clients, soutenir les conseillers et faire grandir nos communautés.

En collaboration avec les conseillers, nous offrons des solutions d'assurance, de placement et d'assurance collective pour aider nos clients à protéger aujourd'hui et à préparer demain. Le monde est meilleur lorsqu'on agit tous ensemble.



Assurance | Placements | Assurance collective